

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

**INSTITUT DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES
(IN.S.HU.S.)**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

MEMOIRE DE MAITRISE

Thème :

**LE ROLE DES ONG DANS LA TRANSFORMATION
DE L'ECONOMIE RURALE :**

**L'Expérience de l'ADRTOM (Association
pour le développement de la région de Toma.)**

Présenté par : KY Clotilde

Sous la Direction de :
M. SOME P. Honoré

Année Scolaire
1989-1990

AVANT - PROPOS

Nous remercions vivement tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail En particulier Messieurs :

- SOME, H.P., le directeur de ce mémoire qui a bien voulu assurer mon encadrement ;

- PARE Emile INADES-Formation, pour l'aide technique et matérielle qu'il nous a fournie tout au long de ce travail ;

- VALIAN Hamadou au Bureau de Suivi des ONG pour son aide et ses conseils ;

- les responsables de cartographie de la direction de l'Aménagement du Territoire pour leur assistance technique ;

- les responsables de l'ADRTOM et du CRPA de Toma pour leur disponibilité ;

- les braves paysans de Zouma et Pankélé.
Témoignage de reconnaissance de leur accueil et constante disponibilité.

Profonde gratitude

DEDICACE

A mon père qui m'a toujours apporté son soutien moral et matériel dont j'avais tant besoin.

A ma mère qui a toujours su être à mes côtés en toute occasion.

A mes frères et soeurs

A mon époux

Puisse ce travail vous récompenser amplement de votre abnégation.

A la Camarade TASSEMBEDO Sanata avec qui nous avons partagé les dures périodes scolaires et estudiantines. Qu'elle reconnaisse ici ce fruit de plusieurs années d'effort, de labour et d'amitié,

Très affectueusement

	<u>PAGES</u>
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	1
1. Objet de l'étude	1
2. Approche méthodologique	2
<u>PREMIERE PARTIE : APERÇU GENERAL SUR LA REGION DE TOMA</u> ..	8
<u>CHAPITRE I : Le milieu naturel et les hommes</u>	9
I. Les caractéristiques physiques de la Région de Toma	9
I.1. La situation géographique	9
I.2. La pluviométrie	9
I.3. Les sols	13
II. Les données humaines	15
II.1. Poids et structures démographiques.....	15
II.2. Les groupes ethniques et les activités..	17
II.2.1. Les communautés autochtones.....	17
II.2.2. Les mouvements migratoires.....	17
II.3. Les activités agricoles.....	20
II.3.1. La production végétale.....	21
II.3.2. L'élevage.....	21
<u>CHAPITRE II : Approche sociologique de la commu-</u> <u>nauté San</u>	30
I. L'organisation sociale traditionnelle.....	30
II. La gestion du patrimoine foncier	31
III. Les rapports de production et la division du travail	33
IV. Les Associations traditionnelles de jeunes et de travail	34
IV.1. Le "Dienko"	34
IV.2. Le "Sa"	35
IV.3. Le "bonsou" ou "Ton"	35

<u>DEUXIEME PARTIE : LES TENTATIVES DE TRANSFORMATION DE</u>	
<u>L'ECONOMIE RURALE : L'EXPERIENCE DE</u>	
<u>L'ADRTOM</u>	37
 Chapitre III. <u>L'Organisation du monde rural au Burkina</u>	
<u>Faso ; bilan des expériences : la place</u>	
<u>des ONG dans le développement</u>	38
I. Historique de l'organisation du monde rural..	38
II. La place des ONG dans le développement.....	43
II.1. Historique	43
II.2. Méthode d'intervention	46
 CHAPITRE IV : <u>L'Association pour le développement</u>	
<u>de la région de Toma et ses activités</u> ..	48
I. Les objectifs et l'organisation.....	48
II. Les activités dans la région	54
II.1. La formation	54
II.2. Les différents crédits	58
 CHAPITRE V. <u>L'impact de l'ADRTOM sur le développement</u>	
<u>de la région de Toma. Etude de cas de</u>	65
I. L'impact des activités de l'ADRTOM dans la	
région	65
II. Zouma et Pankélé : Présentation des villages..	68
II.1. Présentation	68
II.2. Les groupements villageois	71
II.2.1. Les G.V. Hommes	71
II.2.2. Les G.V. Femmes	76
III. Etude comparée	

CHAPITRE VI : <u>Quelques réflexions pour une action de</u> développement plus efficace	80
I. Le diagnostic de la situation actuelle.....	80
I.1. Bilan des activités de l'ADRTOM	80
I.2. La part du CRPA dans l'encadrement	90
II. Analyse des activités de l'ADRTOM : originali- té ou complémentarité avec le CRPA	92
III. Pour des actions de développement plus efficaces	94
CONCLUSION GENERALE ,	98
BIBLIOGRAPHIE	99

INTRODUCTION

1. Objet de l'étude

Le Burkina Faso est un pays agricole. L'agriculture occupe près de 90 % de la population active. Les productions végétales et animales sont les principales sources de revenu mais elles sont parfois compromises par les contraintes écologiques (insuffisance et mauvaise répartition des pluies) et l'absence de progrès technologiques.

L'Etat et certaines Organisations Non-Gouvernementales (ONG) interviennent à des degrés divers dans l'organisation et la promotion du monde paysan par la mise en place de structures et de projets d'appui au développement.

Dans la région de TOMA (Province du SOUROU), une de ces ONG, installée depuis quelques années travaille aux côtés des populations locales et mène des actions en leur faveur : c'est l'Association pour le Développement de la Région de Toma (ADR TOM).

Ayant vu quelques réalisations de cette ONG dans la région et dans le but d'approfondir davantage la question, nous avons décidé de consacrer notre mémoire de maîtrise à cette expérience. Par ailleurs nous nous intéressons aussi au monde rural dont la complexité et le rôle dans l'économie des pays les moins avancés n'est plus à démontrer.

Au regard de tous les problèmes que connaît la paysannerie, les autorités étatiques à travers les Centres Régionaux de Promotion Agro-pastorales (CRPA), mettent tout en oeuvre pour l'aider à mieux s'organiser dans le but d'augmenter sa production, condition sine qua non de l'amélioration de son niveau de vie.

.../...

Avant les ONG et le CRPA, d'autres intervenants ont mené des actions. Il s'agit de la Compagnie pour le Développement des Textiles (CFDT) et la Société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC).

L'option du développement communautaire qui a conduit à la mise en place des groupements villageois a pour but d'initier des activités économiques, sociales et culturelles. Aujourd'hui, il est de plus question de l'aide des ONG aux pauvres. Elles ont fait leur apparition dans les pays en développement dans les années 1960 et constituent une alternative possible dans le domaine de la coopération internationale. Le choix de l'ADRTOM résulte essentiellement de la publicité faite autour de sa philosophie d'approche du monde rural et qui repose sur l'auto-promotion. Toutefois, les autres ONG ne sont pas moins méritantes.

Nous nous sommes attachés ici à cerner le rôle de l'ADRTOM qui, depuis 1969, oeuvre à la promotion de la région de TOMA. Quelles transformations a-t-elle pu apporter et à travers quels facteurs ? Cette question nous a conduit à définir une méthodologie d'approche pour mesurer l'impact de cette ONG sur le développement.

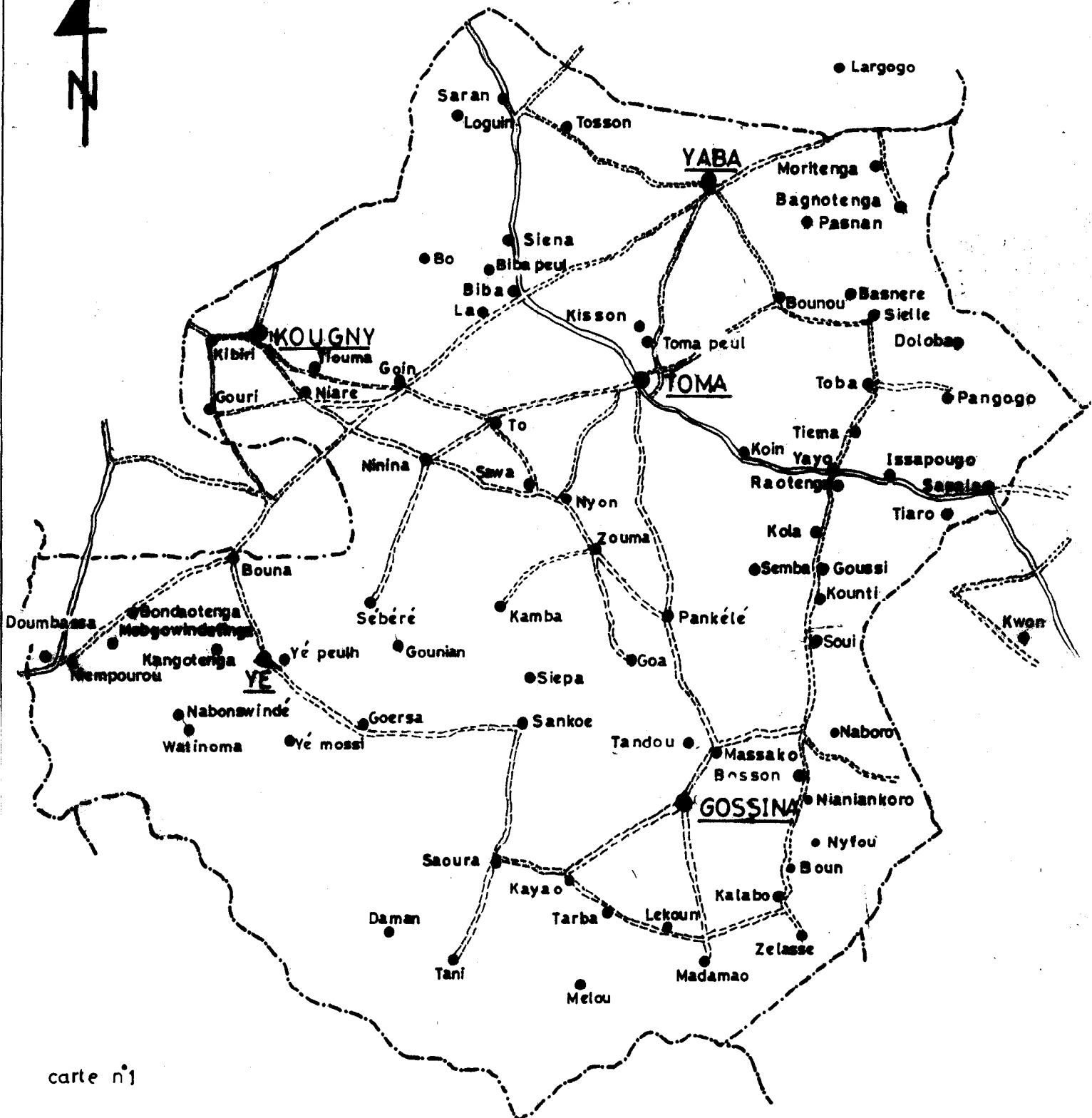
2. Approche méthodologique

Nous n'avons retenu qu'une partie de la zone d'intervention de l'ADRTOM qui couvre les départements actuels de Gossin, Koungny, Toma, Yaba et Yé (carte n° 1) soit 92 villages.

Ne pouvant pas étendre l'étude à tous les villages faute de temps et de moyens, nous avons choisi les villages

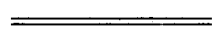
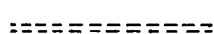



.../...

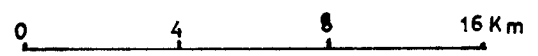
ZONE D'INTERVENTION de L'A.D.R.T.O.M.



carte n°1

LEGENDE

-  Route de Bonne Viabilité
-  Piste
-  Limite de Département
-  Chef-lieu de Département
-  Village



Echelle : 1 / 200.000

de Zouma et de Pankélé pour mieux appréhender les interventions de l'ADRATOM. Deux raisons principales ont guidé ce choix : la première est que l'expérience ne peut pas être concluante dans toute la zone d'intervention. Ces deux villages en étaient une illustration. La deuxième était que les responsables de l'ONG, avec qui nous avons pris les premiers contacts, nous (les) ont conseillé compte tenu de leur proximité et de leurs spécificités.

Pour mener cette étude deux techniques de collecte des informations ont été privilégiées :

- L'exploitation des documents disponibles
- les enquêtes sur le terrain qui ont consisté d'abord à l'élaboration du questionnaire, ensuite à l'interview et enfin à l'observation.

1.1. L'exploitation des documents

Les bibliothèques suivantes de Ouagadougou ont été explorées : Bibliothèque Universitaire, bibliothèque du Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), les centres de documentation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'Aménagement du Territoire, du Bureau de suivi des ONG, de l'INADES-Formation et de l'ORSTOM.

Ce travail préliminaire nous a permis d'apprécier le niveau des réalisations, les insuffisances et les solutions envisagées. A la fin de cette étape, nous avons élaboré le questionnaire devant nous permettre de collecter les informations sur le terrain.

.../...

1.2. L'enquête sur le terrain

Nous avons combiné trois techniques : le questionnaire, l'entretien de petits groupes et l'observation directe.

Suivant les thèmes abordés, les entretiens ont été réalisés collectivement ou individuellement. Quelquefois, nous avons appliqué la technique dite "à bâton-rompu" pour mettre en confiance nos interlocuteurs. Pour ce faire, nous avons effectué deux sorties sur le terrain à partir de Janvier 1989.

La première a eu lieu le 10 Janvier au 28 Février 1989. Nos enquêtes se sont déroulées auprès de quatre (4) groupements villageois (hommes et femmes) dans les localités de Zouma et Pankélé, 120 chefs d'exploitation agricole à raison de 60 par village. Nous avons élaboré une autre fiche pour les services d'encadrement technique et étatique comme l'ADRTOM, l'unité d'encadrement agricole du CRPA et le service départemental de l'environnement et du tourisme.

La seconde sortie du 18 Mars au 7 Avril 1989 a consisté en l'approfondissement et au contrôle des résultats de la première enquête. Elle a concerné exclusivement 20 chefs d'exploitation par village.

Comme dans tout travail de recherche, nous avons été confrontés à des difficultés parmi lesquelles nous évoquerons les suivantes :

- La rareté des documents sur le sujet

.../...

Très peu d'études ont été faites sur la région et les différents services disposent d'une documentation très réduite. Par conséquent nous n'avons pas pu disposer d'un travail de base pour nous servir de référence. A cela s'ajoute le manque de statistiques au niveau des services d'encadrement.

- La fiabilité des réponses obtenues

Dès le départ, nous avons noté une certaine réticence de nos interlocuteurs que nous attribuons à notre manque d'expérience en la matière. Néanmoins, nous avons essayé au fur et à mesure, de corriger nos lacunes ce qui nous a permis de gagner progressivement leur confiance.

En dépit de ces deux difficultés, notre compréhension de la langue des enquêtés a été un atout majeur : cela nous a permis une intégration rapide au milieu et a eu pour conséquence la dissipation progressive de la méfiance et la naissance d'une collaboration normale.

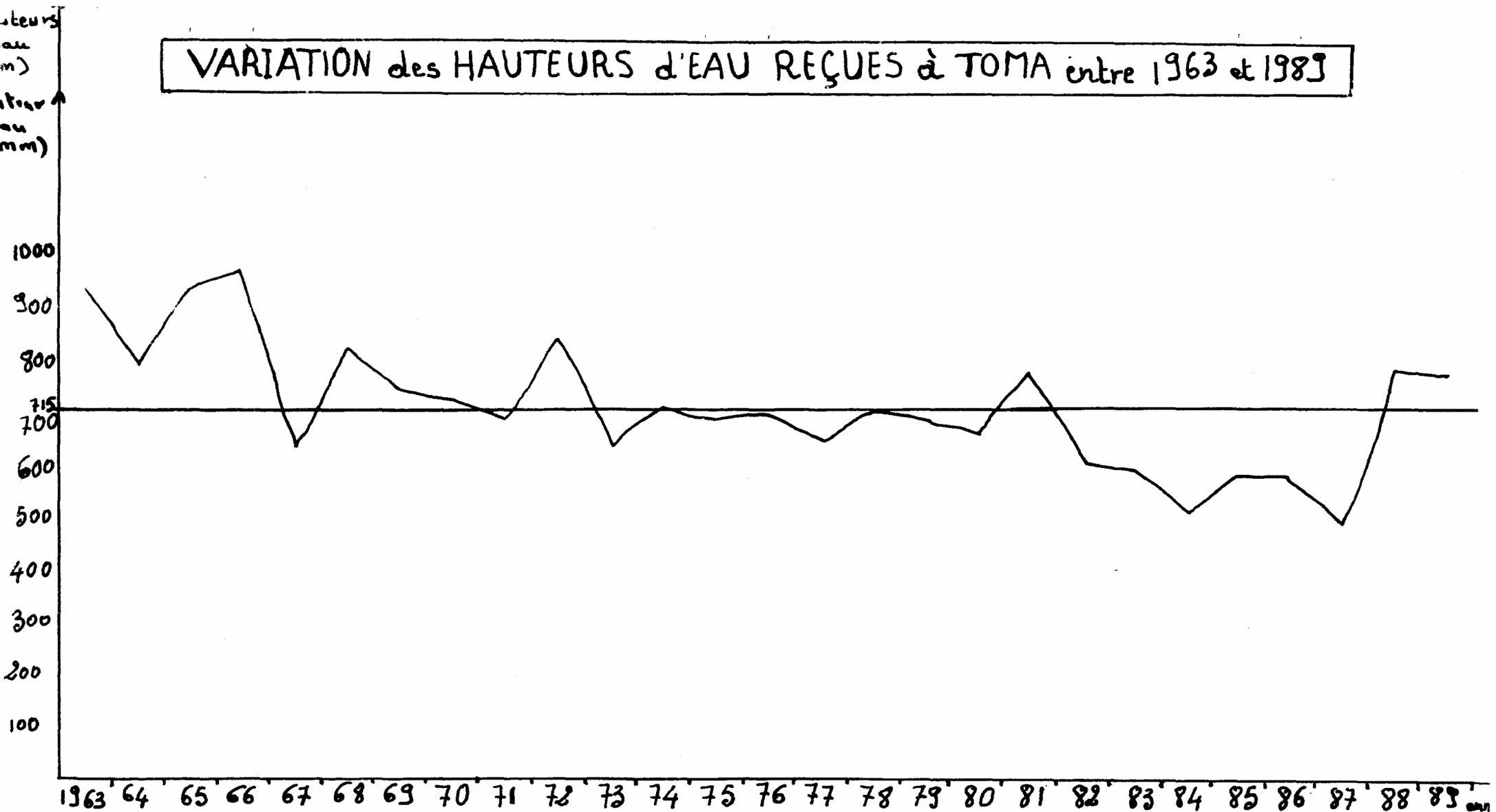
L'autre avantage est l'aide que nous avons eue d'un jeune grâce à qui nous avons pu toucher les 120 chefs d'exploitation.

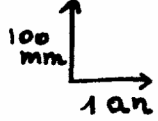
Le dépouillement et l'analyse des données ainsi recueillies nous ont conduit à adopter le plan suivant :

- La première partie est consacrée à l'aperçu général de la région de Toma.

- La deuxième partie porte sur les résultats de l'enquête et décrit les tentatives de transformation à partir de l'expérience de l'ADRTOM.

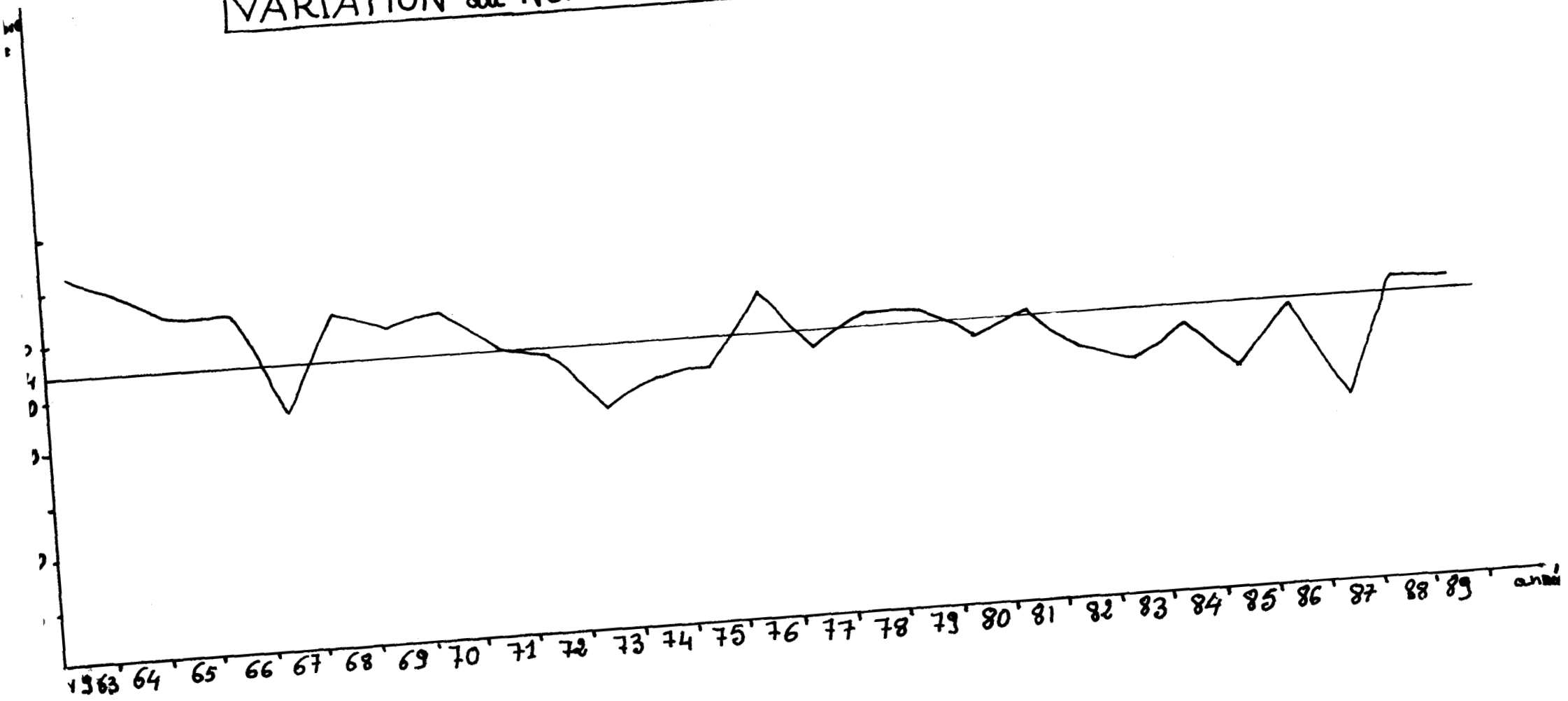
VARIATION des HAUTEURS d'EAU REÇUES à TOMA entre 1963 et 1989



Echelle 

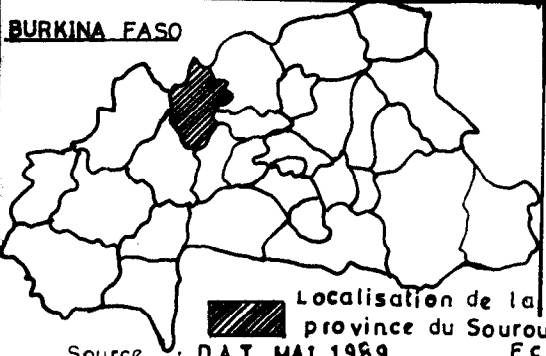
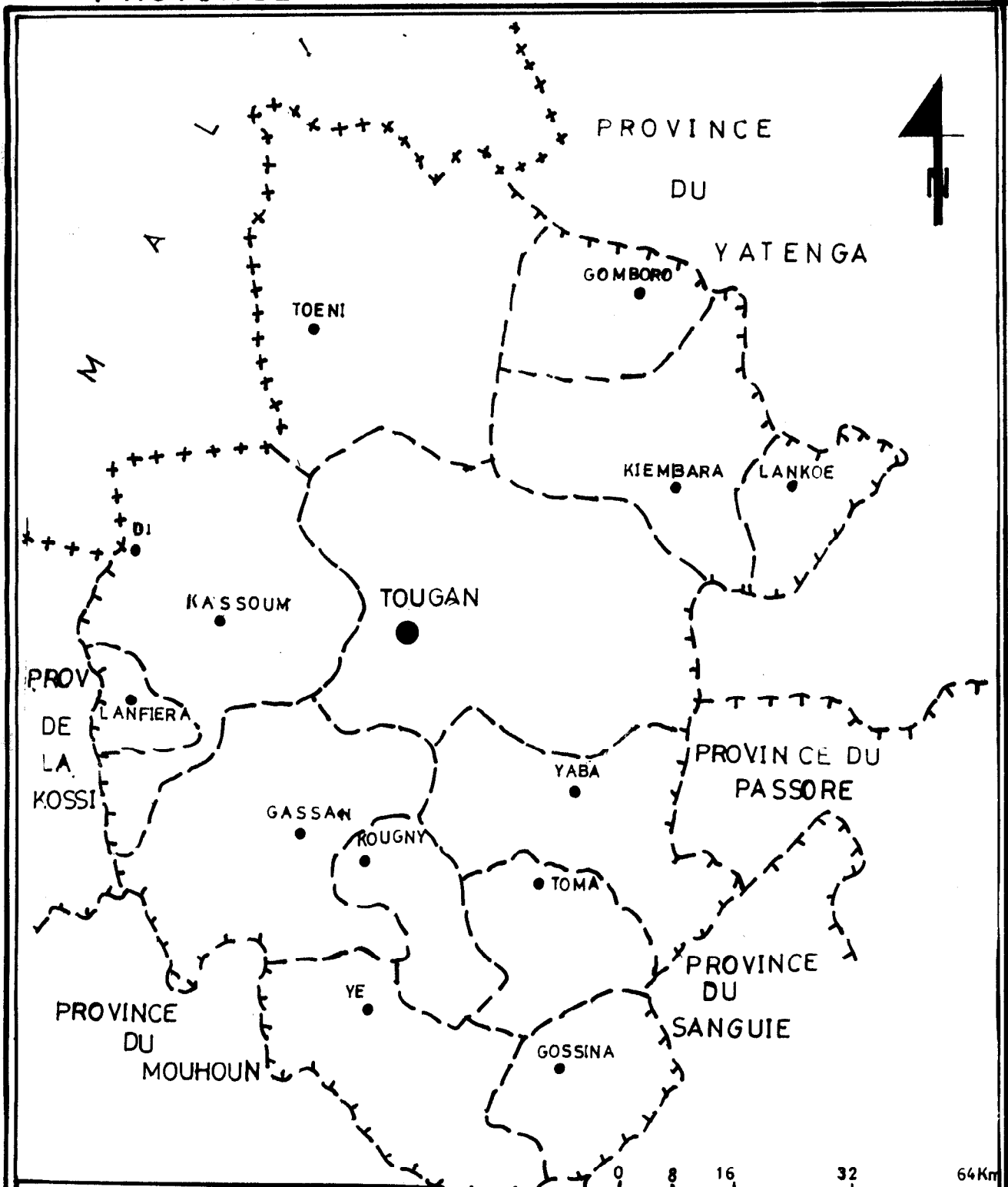
graphique n°1

VARIATION du NOMBRE des JOURS de PLUIE à TOMA de 1963 à 1989



Echelle : $\begin{matrix} \uparrow \\ 10 \text{ jours} \\ \downarrow \\ \rightarrow \\ 1 \text{ an} \end{matrix}$

graphique n°2



LEGENDE

- + + Limite d'état
- - Limite de province
- — Limite de département
- Chef lieu de province
- Chef lieu de département



Source : D.A.T MAI 1989 Echelle: 1/800000

CHAPITRE I

LE MILIEU NATUREL ET LES HOMMES

I. Les caractéristiques physiques de la région de Toma

Ce chapitre a pour objet de faire ressortir les différents éléments physiques qui influencent directement l'activité agricole.

I.1. La situation géographique

La région concernée par l'étude occupe la partie Sud de la Province du Sourou et a une superficie de 3 000 km². Cf carte n° 2.

Située entre la longitude 12° 40' Nord et la latitude 3° Ouest, elle est limitée :

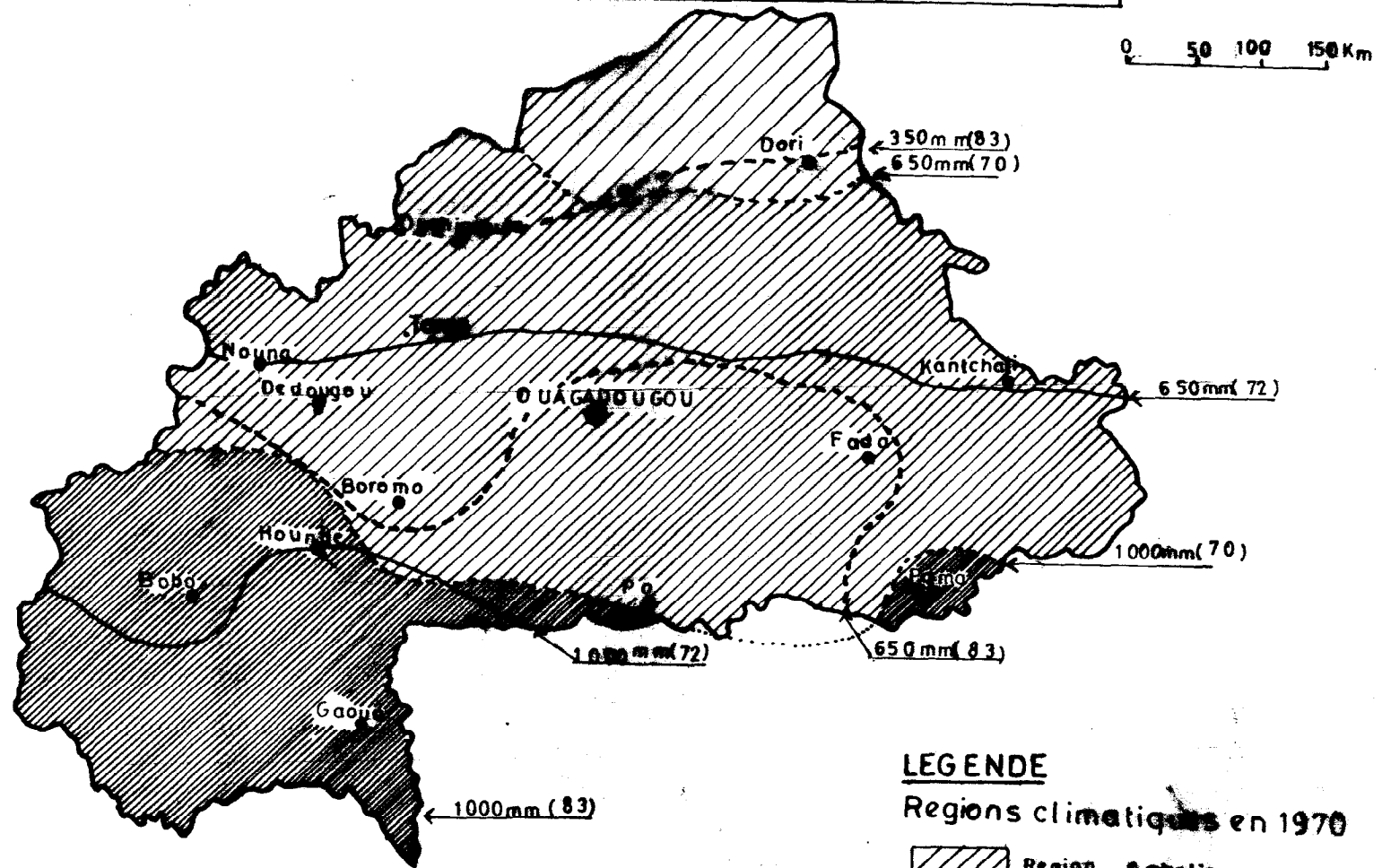
- au Nord et au Nord-Ouest par les départements de Gassan et de Tougan (dans la province du Sourou)
- au Sud et à l'Ouest par la province du Mouhoun
- à l'Est par les provinces du Passoré et du Sanguié, Cf carte n° 1.

I.2. La pluviométrie

Sous un climat soudanien (cf carte n° 3) la région est marquée par deux saisons bien distinctes : une saison sèche de 8 mois d'Octobre à Mai et une saison pluvieuse de Juin à Septembre. Les variations interannuelles







.../...

REGIONS CLIMATIQUES en 1970 et les ACCIDENTS CLIMATIQUES RECENTS (1972 et 1983)



LEGENDE

Regions climatiques en 1970

-  Region sahelienne
-  Region nord soudanienne
-  Region sud soudanienne
-  Isohyete 1970
-  Isohyete 1972
-  Isohyete 1983

SOURCE MICHEL NIETTON (1986)

ont été très fortes de 1963 à 1989 (cf tableau n° 1 et graphique de la page suivante) ; ce qui a affecté la production agricole.

Tableau n° 1 hauteurs d'eau à Toma de 1963 à 1989

Année	Hauteurs d'eau (en mm)	Jours de pluies		Hauteur d'eau (en mm)	Jours de pluies
1963	940,6	73	1985	591,4	42
1964	795,0	69	1986	589,0	53
1965	942,6	64	1987	496,6	35
1966	978,1	64	1988	793,9	57
1967	630,5	45	1989	788,9	57
1968	837,5	63			
1969	753,5	60			
1970	731,7	62			
1971	689,6	55			
1972	851,6	53			
1973	639,3	42			
1974	710,5	47			
1975	686,4	48			
1976	694,0	47			
1977	641,6	57			
1978	649,5	56			
1979	694,5	56			
1980	665,1	51			
1981	785	55			
1982	617,8	48			
1983	605,4	45			
1984	516,2	50			

La fluctuation des hauteurs d'eau tombées d'une année à une autre influence directement la production car l'eau constitue un des facteurs importants en agriculture.

.../...

Cette irrégularité pluviométrique est aggravée par la complexité des données hydriques.

En effet, toutes les quantités d'eau tombées ne profitent pas aux plantes ; l'évaporation absorbe une partie et le ruissellement occasionne des pertes considérables.

I.3. Los sols

L'eau constitue un des facteurs les plus importants de la production agricole. Une certaine relation existe entre l'action de l'eau et la qualité du sol. Le tableau n° 2 donne la répartition des différents types de sols existant dans la région.

Tableau n° 2 : Types de sol et leur répartition

Départements	Types de sol en %			
	Sols minéraux bruts peu évolués (%)	Sols ferrugineux %	Sols hydromorphes (%)	Vertisols
Gossina	75	10	15	-
Kougny	40	-	60	-
Toma	35	35	30	-
Yaba	40	50	10	-
Yé	40	5	35	25

Source Etude pédologique d'ORSTOM

.../...

Au regard de ce tableau nous constatons que la majorité des sols de la région sont de type minéral brut ayant une valeur agronomique faible et exigeant un entretien. Ces sols sont plus répandus dans les départements de Gossina (75 %).

Les sols ferrugineux qui ont une valeur agronomique moyenne paraissent quantitativement important (50 %) dans le département de Yaba ; alors que les sols hydromorphes plus riches et plus aptes aux cultures se retrouvent dans les départements de Koungny et de Yé avec respectivement 60 % et 35 %.

Les vertisols qui ont une valeur agronomique bonne ne sont représentés que dans le seul département de Yé (25 %).

Le département de Toma connaît une répartition assez équitable des sols minéraux bruts, ferrugineux, hydromorphes (respectivement 35 %, 35 %, 30 %).

Cette répartition des types de sols influence la répartition des activités agricoles.

Notre étude physique se limitera à ces éléments pour deux raisons essentielles :

- ce sont eux qui influencent directement l'activité agricole que nous allons analyser.
- Les autres éléments ne présentent aucune originalité dans la zone étudiée.

.../...

II. Los données humaines

II.1. Poids et structures démographiques de la population

Le recensement général de la population de 1985 a dénombré 98 037 habitants dans la région de Toma répartis dans les cinq départements comme suit (cf tableau n° 3).

Tableau n° 3 : Répartition de la population dans les 5 départements

Départements	Superficie en km ²	Nombre de villages	Population	Densité
Gossina	600	16	13 215	22,025
Kougny	400	13	14 038	35,095
Toma	600	20	19 233	32,05
Yaba	700	24	25 530	36,47
Yé	700	20	26 021	37,17
Total	3 000	93	98 037	32,6

Source : recensement 1985 INSD.

Ce tableau qui donne la population résidente et émigrée, montre une variation des densités d'un département à un autre. Cette inégalité peut s'expliquer par le fait qu'en plus de la croissance naturelle, certains départements connaissent d'importants flux migratoires : c'est le cas de Yaba et de Yé. Ces départements ont les plus fortes densités de la zone.

La structure de la population se présente de la façon suivante :

.../...

- population infantile (0 - 4 ans) 18,22 %
- population scolarisable (7 - 14 ans) 23,63 %
- population active (14 - 45 ans) 36,99 %.

Ainsi plus de 49 % de la population sont compris entre 0 et 14 ans. Ce taux de jeunesse augmente le pourcentage de personnes à charge (enfants plus vieillards) jusqu'à plus de 60 %.

Le tableau à venir présente la composition de la population en tranches d'âge. Il ne montre pas des tranches d'âge proportionnelles, mais le découpage est fait en groupes d'âges.

Tableau n° 4 : Structure par âge de la population résidente selon les départements

Âges Départements	0-4	5-6	7-14	15-19	20-29	30-44	44-49	50+	Total
Gossina	2228	938	2690	1146	1434	1311	370	1642	13215
Kougny	2202	834	2953	1211	1516	1464	487	1980	14035
Toma	3137	1232	4474	1862	2044	1944	611	2756	19233
Yaba	4440	1826	5931	1593	3287	2753	769	3479	25530
Yé	4853	1831	5819	1508	3188	2954	790	2909	26021
Total	16860	6743	21867	9320	11469	10426	3027	12776	98037
Pourcentage * (%)	18,22	7,28	23,63	10,07	12,39	11,26	3,27	13,80	99,92

Source : Recensement général de la population en 1985 INSD.
Structure par âge et par sexe des villages au Burkina
pago 284 à 296.

* Le calcul des pourcentages a été fait par nous-même .

.../...

Une telle structure de la population a une grande incidence sur les activités agricoles mais tout dépend de l'organisation sociale. Dans les chapitres à venir nous verrons que les tâches se répartissent surtout par sexe, par âge. A chaque âge correspond une fonction bien déterminée.

II.2. Les groupes ethniques en présence et leur activité

Sur cette partie du territoire, on note une grande hétérogénéité ethnique.

II.2.1. La communauté autochtone

- Les Samo représentent plus de 50 % de la population. Ils font partie de la famille Mandé.

- Les Dafing surtout nombreux dans le département de Yé se rattachent comme les Samo, la famille Mandé.

Ces deux groupes ethniques sont les autochtones de la région.

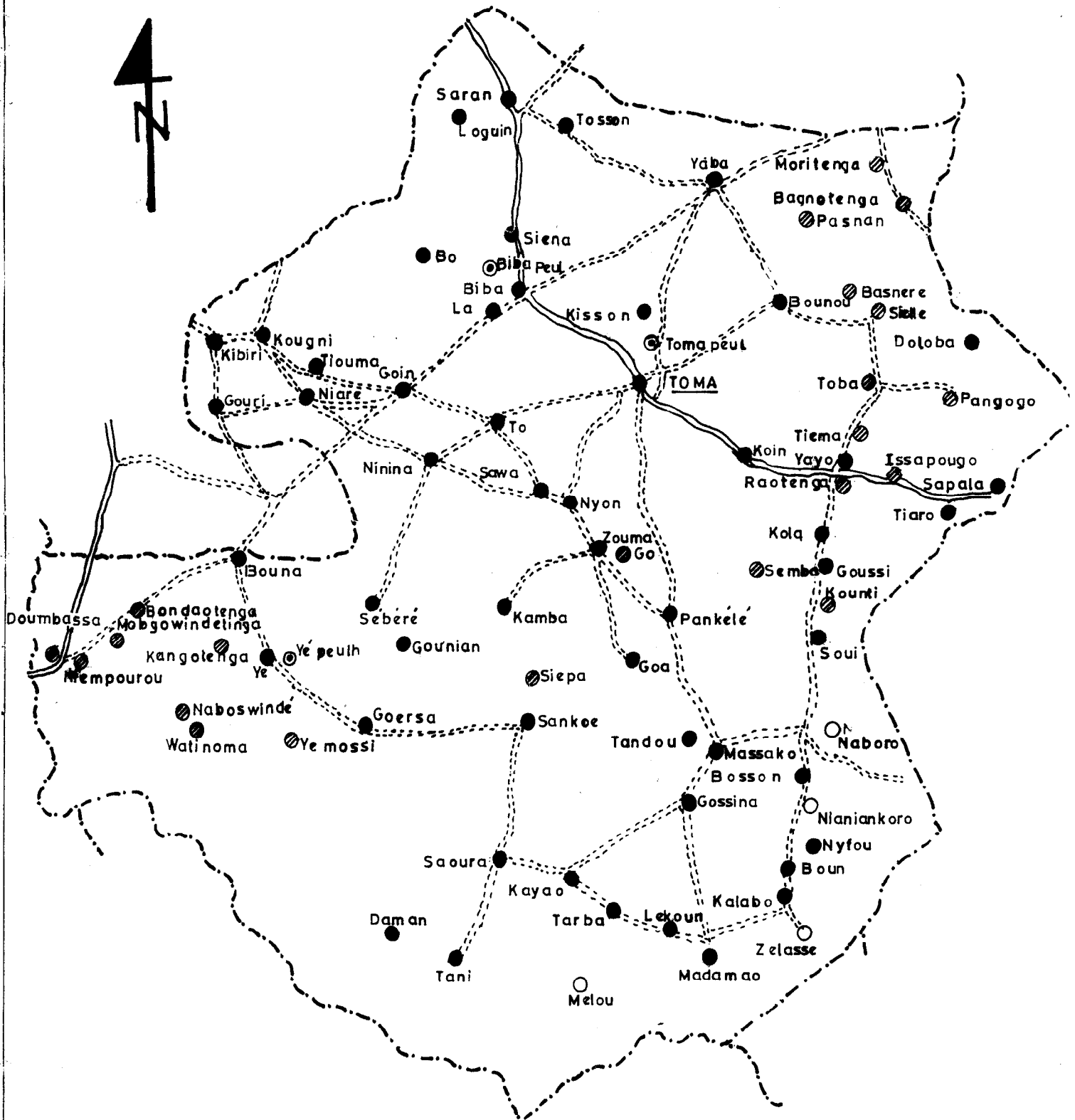
II.2.2. Les immigrants

Il existe d'autres groupes culturellement et linguistiquement différents des Samo composés de migrants. (Cf. carte n° 4).

- Les Mossi ont beaucoup immigré dans le département de Yaba au Nord. Actuellement, ils descendent au Sud dans la région de Yé. Certains dépassent même la frontière de la province du Sourou pour atteindre le Mouhoun ou la Kossi.

.../...

CARTE ETHNIQUE de la ZONE A.D.R.TOM



LEGENDE

- ==== Route de bonne viabilité
- - - - - Piste
- . - . - . Limite de la Region
- Village Samo ou Dafing
- Village Mossi
- Village Gourounsi
- ⊙ Campement Peulh

0 4 8 16Km

Echelle : 1/200000

Les Mossi, contraints par l'effet d'une forte pression démographique et de la dégradation des terres, tentent de trouver de nouvelles terres de cultures. Ils sont originaires des provinces du Yatenga ou du Passoré. Le mouvement est ancien mais semble de plus en plus s'amplifier.

Les mossi s'installent habituellement dans les quartiers périphériques sans se mêler aux populations autochtones. Ainsi chaque ethnie soucieuse de son autonomie conserve sa particularité. Nous avons porté un intérêt particulier au groupe Mossi installé à Go à l'Est de Zouma pour vérifier certains jugements sur ces populations immigrées.

Les plus anciens se sont installés il y a plus de 25 ans et viennent du Passoré ou du Yatenga. Ils ont quitté leur village d'origine à cause de la dégradation des terres qui a rendu très précaire la situation alimentaire.

- Les Gourounsi sont surtout des lélé ayant immigré dans le département de Gossina plus proche de leur pays. Nous ignorons les causes de cette immigration mais elle semble avoir des origines assez lointaines.

- Les Pouls de nature nomades ou semi-nomades se déplacent périodiquement à la recherche de pâturage et de point d'eau. Ils s'installent habituellement en petits groupes d'éleveurs vivant dans des campements à la périphérie des villages Samo.

Ces immigrations ont de grandes conséquences sur l'espace agraire. Elles provoquent une extension rapide des zones de culture et l'augmentation de la production agricole. Mais n'étant accompagnée d'aucune mesure de protection et d'enrichissement des sols, elle accélère le processus de dégradation.

II.3 L'émigration

La région connaît également un mouvement d'émigration en direction soit des grandes villes (exode rural) d'autres régions du pays ou de la Côte d'Ivoire.

Les causes de l'exode sont variées mais les principales peuvent se résumer au besoin d'amélioration des conditions de vie ou d'échapper aux conflits de génération entre vieux et jeunes.

"Ce mouvement intéresse surtout les jeunes" disent les vieux. Le tableau n° 5 donne l'effectif des émigrés par département selon les résultats du dernier recensement.

Tableau n° 5 : Total de population émigrée

Départements	Emigrés		Total
	Hommes	Femmes	
Gossina	933	527	1 460
Kougny	799	751	1 314
Toma	521	250	771
Yaba	505	171	676
Yé	1 372	589	1 968
Total	4 077	2 280	6 365

Source : Recensement général de la population 1985.

Cette population émigrée représente environ 34,66% de la population totale.

.../...

La deuxième forme d'émigration est un peu plus récente. Il s'agit d'un déplacement de la population à l'intérieur de la zone. Par exemple des populations quittent les départements de Yaba et Toma pour aller dans le département de Yé. La principale cause est agricole. La population part pour ouvrir de nouveaux champs dans une région plus arrosée et ayant des terres disponibles.

Ce mouvement concerne aussi bien les migrants que les autochtones mais à des degrés divers.

Pour les Samos le déplacement est saisonnier. Par contre pour les Mossi, le déplacement peut être définitif. C'est-à-dire qu'ils partent s'installer avec toutes leurs familles. Nous n'avons pas pu apprécier statistiquement l'ampleur du mouvement ni son rayon d'extension. Mais il résulte d'une dégradation ou d'une saturation des terres situées dans les départements au Nord de la région.

Zone d'immigration au départ, la région est entraînée de devenir ^{progressivement} une zone d'émigration.

II.3. Les activités agricoles

II.3.1. La production végétale

Les activités des paysans sont dominées par l'agriculture traditionnelle dont les principales caractéristiques sont :

- l'auto-consommation
- une agriculture extensive et itinérante
- une agriculture à faible intensité de capital
- une agriculture peu associée à l'élevage.

.../...

En effet la production agricole demeure essentiellement vivrière et les techniques de production archaïques. Ainsi l'utilisation de la houe ou de la daba est encore prédominante. Ne bénéficiant d'aucun entretien particulier, les sols sont vite lessivés après quelques années d'exploitation. Le défrichage ou le retour sur une jachère est fréquent dès que le champ en culture commence à donner de très faibles rendements, signe de son épuisement.

En somme, les méthodes culturales appauvrissent les sols et les exposent à l'érosion. La baisse de la production est la conséquence de ces pratiques.

II.3.1.1. Le mode d'occupation des sols

Trois grands ensembles caractérisent le paysage en pays samo :

- le "Goro" ou "Goèrè" champ de case entouré les habitations composées de plusieurs concessions.
- le "Wuru" ou champ de brousse s'en éloigne de quelque kilomètres.

Le "Goèrè", champ permanent enrichi par les ordures ménagères, les déchets et occupe 15 % (1) des surfaces emblavées. On y cultive du mil, du sorgho, du maïs que l'on récolte en Septembre ; ce qui vient à point pour faire face à la soudure.

Le "Wuru" occupe 85 % (2) des surfaces cultivées (y compris les jachères). Il fournit la plus grande part de la production agricole et fait donc l'objet de beaucoup

(1) et (2) Hans Van Binsberger : Mission d'appui pour programme d'agriculture et d'élevage. Mai 1987.

carte n° 5



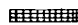

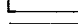
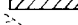
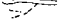


OCCUPATION du SOL
REGION de ZOUMA & PANKELE
Province du Sourou

Echelle 1/50000



SOURCE PHOTO I.G.B. NOVEMBRE 81

LEGENDE

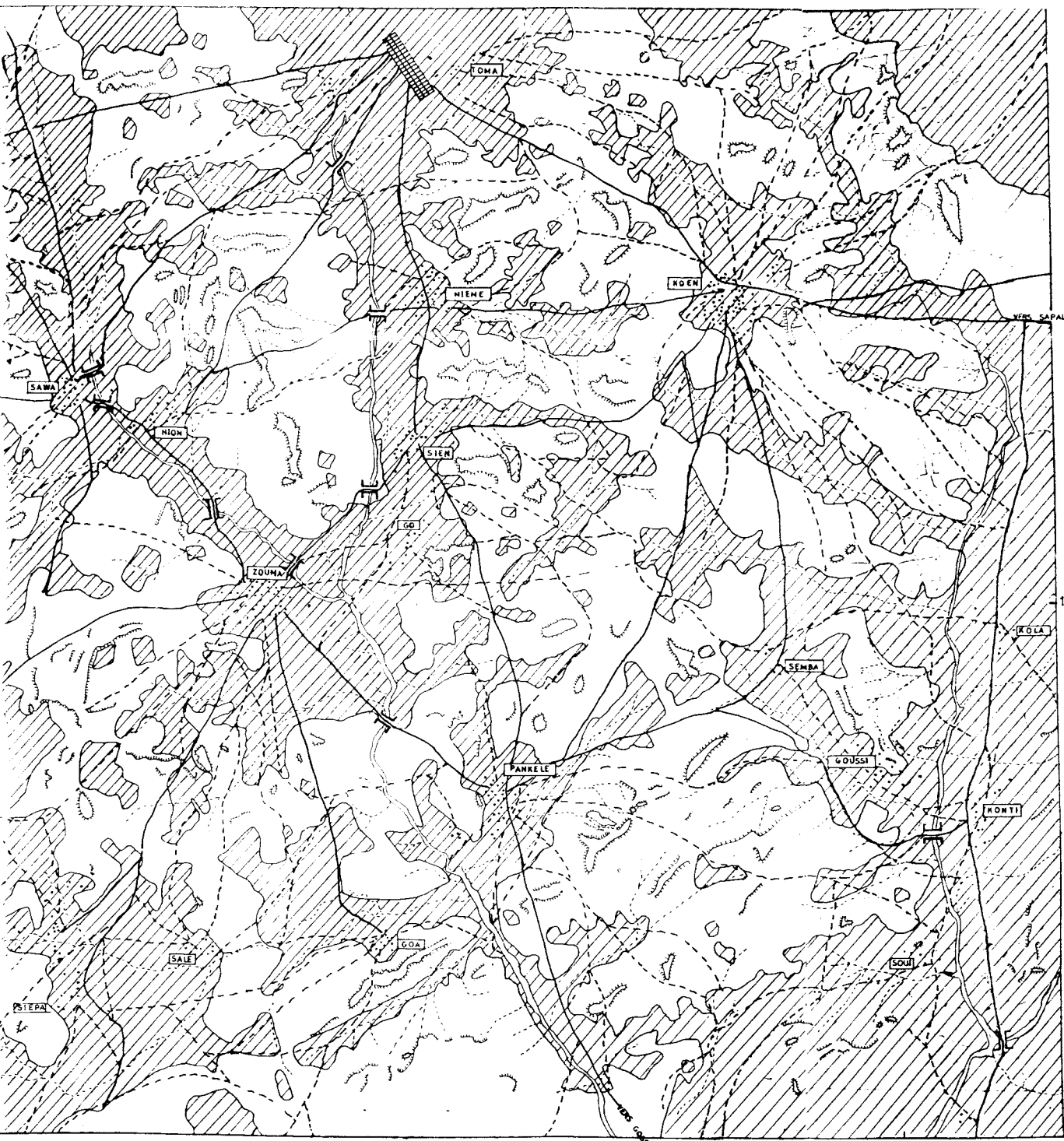
-  ROUTE EN TERRE (PRATICABLE EN TOUTE SAISON)
-  PISTE CHEMIN
-  ZONE URBANISEE
-  HABITATIONS
-  SAVANE ARBUSTIVE OU ARBOREE
-  ZONE DE CULTURE
-  COURS D'EAU
-  PONT
-  ESCARPEMENT, TALUS, BUTTE, CUIRASSEE



12°40'00"

12°36'35"

7°55'00"



de soins de la part des exploitants. On y cultive traditionnellement du mil ou du sorgho. De nos jours il porte aussi des cultures de rente (coton, arachides, sésame).

Mais contrairement au "Goèrè", le "Wuru" n'est pas permanent. Au fur et à mesure de l'appauvrissement des sols, l'exploitant défriche de nouvelles parcelles ou retourne sur une ancienne jachère. Les dernières années de sécheresse ont provoqué un déplacement progressif vers les bas-fonds ; ce qui n'est pas sans risque d'engorgement des sols en année de bonne pluviométrie. (cf carte n° 5). Ce déplacement des fronts cultureux et l'extension rapide des surfaces cultivées peut s'expliquer par la forte pression démographique due au croît naturel et à l'immigration.

II.3.1.2. Les cultures pratiquées

L'agriculture est caractérisée par une prédominance des cultures vivrières par rapport aux cultures de rente.

- Les cultures vivrières

Ce sont des cultures pluviales donc soumises aux aléas climatiques (irrégularité insuffisance ou excès de pluies). Mais elles doivent fournir l'essentiel des céréales locales qui sont à la base de l'alimentation. Les principales cultures vivrières sont le sorgho, le mil, le maïs et le riz (tableau n° 6.)

La part de la production commercialisée est très faible. Pour des raisons de sécurité, le surplus de la production est généralement stocké dans des greniers en prévision d'éventuelles mauvaises récoltes.

Tableau N° 6 : Production céréalière (en tonne)

Campagne Cultures	1981-82	1982-83	1983-84	1986-87	1988-89
Sorgho	4 893	4 479,5	4 031,550	3 600	5 700
Mil	2 306,5	1 956,5	3 081,20	1 813	2 570
Maïs	-	-	-	15	11,200
Riz	8	-	5,600	-	-

Source : CRPA du Mouhoun : secteur agricole de Toma

Le tableau n° 6 nous permet de constater que le sorgho et le mil sont les principales céréales de la région. Cependant la production présente une importante irrégularité d'une campagne à une autre ; ce qui peut être expliqué en partie par l'irrégularité des pluies, la production agricole y étant directement liée.

L'évaluation des besoins de la population en vivre est donnée par le tableau n° 7.

Tableau n° 7 : Besoins de la population du Département de Toma en céréales 1985 à 1990

Campagne	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90
Quantité de céréales (en tonnes)	3352,360	3432,540	3514,620	3598,600	3 685

Source : CRPA de Toma.

Au regard de ce tableau nous constatons que les besoins de la population en céréale, sont régulièrement croissant. Malheureusement les tableaux n° 6 et n° 7 ne présentent pas les mêmes campagnes agricoles.

.../...

Néanmoins, ils permettent d'avoir une idée sur la production et les besoins. Par exemple pendant la campagne 1986/87 les besoins étaient évalués à 3 432,540 tonnes. Parallèlement la production céréalière s'élevait à 5 428 tonnes. En 1988/89 ces chiffres étaient respectivement de 3 598,600 tonnes et 8 281,2 tonnes.

La production de ces deux campagnes était largement excédentaire. Mais on doit faire beaucoup attention car les fluctuations de la production céréalière dépendent des données naturelles telle que la pluviométrie alors que la croissance des besoins est due à l'évolution démographique.

Les cultures maraîchères sont pratiquées sur de petits lopins n'excédant généralement pas 0,20 are. Les légumes cultivés sont l'aubergine locale, le gombo, l'oseille, le piment, le chou, la tomate etc. La production de ces cultures rentre dans la préparation des sauces. L'absence d'un marché conséquent de consommation ne permet pas d'envisager un développement de la production d'ailleurs handicapée par le manque d'eau.

- Les cultures de rente

Les principales sont le coton, l'arachide et le sésame. De ces trois spéculations, le coton a bénéficié d'une attention particulière depuis les années 1950 de la part de la Compagnie Française de Développement Textile (CFDT) devenue aujourd'hui la Société de Fibres Textiles (SOFITEX).

.../...

Le Tableau n° 7 donne les productions (en tonnes) de 1981 à 1989.

Tableau n° 8 : Production des cultures de rente
(en tonnes)

Campagnes Cultures	1981-82	1982-83	1983-84	1986-87	1988-89
Coton	54,53	26,580	18,760	62,941	50,022
Arachide	10,06	196	144	174	52,500
Sésame	10,375	54	12	5	4

Source : CRPA du Mouhoun : secteur agricole de Toma

Malgré toute l'attention accordée à la culture du coton (encadrement rapproché, apport d'engrais), la production est aussi fluctuante que celle de l'arachide et du sésame. En tonnage, l'arachide passe devant le coton dans la région de Toma.

II.3.2. L'élevage

C'est l'une des principales activités de la région samo. Si les cultures sont saisonnières, l'élevage par contre requiert en permanence l'attention du paysan.

On distingue trois (3) grands systèmes d'élevage :

- la transhumance : élevage extensif traditionnel des éleveurs nomades qui se déplacent à la recherche de pâturage et de point d'eau.

- L'élevage sédentaire des agriculteurs comprenant deux variantes :

.../...

* L'élevage de type soudanien à but lucratif ;
Les animaux sont gardés par des bouviers notamment les
enfants ou bien simplement attachés à des piquets. Dans
ce dernier cas, le paysan fournit un complément fourrager.
Cet élevage concerne les porcins et accessoirement les ovins
et caprins.

* L'élevage sédentaire divagant, les animaux
sont laissés à eux mêmes pour rechercher les aliments et
l'eau ; c'est le cas de l'élevage familial de petits rumi-
nants qui en saison sèche sont en divagation.

Il faut noter que les animaux de trait bénéficient
de soins particuliers ; ils sont vaccinés contre les prin-
cipales épizooties et sont déparasités en cas de besoin.
Les sous-produits de récolte (fane d'arachide, paille
de céréales) leur sont exclusivement réservés. Les paysans
sont pleins d'attention pour ces animaux considérés comme
des auxiliaires précieux pour les durs travaux agricoles.

Tableau n° 8 : Estimation des effectifs du cheptel
pour l'année 1987

Espèces ani- males Départements	Bovins	Porcins	Chevaux/ ânes	Ovins/ Caprins	Volailles
Gossina	6 400	960	480	16 000	43 400
Kougny	5 200	780	390	13 000	51 500
Toma	8 000	2 400	600	20 000	78 400
Yaba	9 600	1 440	720	24 000	106 000
Yé	12 600	1 260	630	21 000	78 100
Total	41 800	6 840	2 820* (1)	94 000* (2)	357 000

Source : CRPA du Mouhoun service d'élevage de Toma
1987 archive.

*(1) Ovins 60 % == 56 000 ; caprins 40 % == 38 000

*(2) Chevaux 10 % == 280 ; ânes 30 % == 2 540

Estimations faites par le CRPA.

.../...

Ce tableau présente des insuffisances car nous ignorons les données de départ qui ont permis de faire les estimations. Néanmoins, il nous permet d'avoir une idée quantitative du cheptel existant dans la région.

Parmi les ruminants, les ovins et les caprins arrivent en tête numériquement suivis des bovins. Il est important de noter que l'effectif de bovins donné par le tableau correspond au nombre de boeufs vaccinés en 1987. Nous avons été confrontés à un manque de données statistiques. Aussi n'avons-nous pas pu apprécier l'évolution des effectifs du bétail dans le temps.

Que retenir de l'étude sur les milieux naturels et humains :

La pluviométrie est très capricieuse et les sols en majorité de type minéral c'est-à-dire à potentialité agricole limitée.

D'autre part, la population marquée par un brassage ethnique est composée en majorité de jeunes. C'est d'abord une charge et ensuite la perspective d'une mobilité de la population.

.../...

CHAPITRE II : APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE LA
COMMUNAUTE SAN (1)

Les Sanan , communément appelés Samo, constituent l'une des multiples ethnies du Burkina Faso.

Majoritaires dans la province du Sourou, les Samo se répartissent en trois sous groupes fondés sur des variations linguistiques :

- " - le sous-groupe Maka au Sud correspondant à la région de Toma
- le sous-groupe Maya à l'Est, région de Kiembara
- le sous-groupe Matya au Centre et au Nord, région de Tougan, Toéni et Gassan."(2)

La présente étude s'intéresse au premier sous-groupe c'est-à-dire les Maka. Nos enquêtes ont été faites dans les villages de Zouma et Pankélé. Des interviews complémentaires ont été réalisés dans d'autres villages tels que Koin et Toma. Les informations obtenues ont été complétées par une documentation notamment les écrits de S. Platiel sur le "Parler samo de Toma", un des rares ouvrages sur la société samo.

Comme toute ethnie au Burkina Faso, les sanan ont leur organisation sociale.

I. L'Organisation sociale traditionnelle en pays
Samo

Les villages sont de tailles variables (1000 à 3000 personnes).

Ils sont divisés en quartiers dirigés par le doyen du lignage. Ces quartiers représentaient autrefois

(1) Au singulier on dit San, au pluriel Sanan pour désigner les personnes de l'ethnie Samo.

(2) Platiel : "Le Parler Samo de Toma" Tome 2.

une forme de division socio-professionnelle du village et les noms (de famille) correspondent aux différentes fonctions sociales. C'est ainsi que les habitants d'un même quartier avaient généralement le même nom.

- Par exemple le quartier des Ki (1) (qui sont généralement les descendants du premier occupant de la terre) ont la responsabilité de la chefferie de terre ou du village.

- De même le quartier Toé désignait celui des fossoyeurs.

Mais aujourd'hui, avec les migrations internes des populations, les quartiers deviennent hétérogènes c'est-à-dire que plusieurs familles différentes cohabitent.

Dans le domaine politique, les Samo n'ont pas connu d'organisation étatique (2). Sans institution politique centralisée ou puissante, ils ne reconnaissent que l'autorité de leur chef de village. Celui-ci est assisté par un conseil des anciens constitué par les chefs de quartiers.

Le chef de village règle toutes les questions relatives à sa communauté territoriale. Son pouvoir reste cependant très limité ; chaque individu dépendant plus étroitement de son chef de concession.

II. La gestion du Patrimoine foncier

L'utilisation des terres de la communauté villageoise est régie par un ensemble de règles et de coutumes : c'est le régime foncier.

(1) Ki en samo signifie Chef.

(2) . Platiel S, Lo Parler samo de Toma. Tome 2.

Le régime foncier Samo est de type coutumier. Il est caractérisé par une appropriation collective des terres et l'existence des chefs de terre, intermédiaire entre les hommes et les forces surnaturelles. Ce chef est généralement un descendant du premier occupant du village. Il est chargé des différents sacrifices concernant l'usage des terres et le règlement des conflits fonciers. Il a aussi la responsabilité de la distribution des terres entre les habitants de son village. Dans sa tâche, il est aidé par les responsables des différents quartiers.

Le terroir villageois est réparti entre les différents quartiers qui le composent. Chaque responsable de quartier, en général le patriarche, partage sa portion de terroir entre les différentes concessions.

La portion attribuée devient une propriété collective du segment de lignage et se transmet de père en fils. Tout est mis en oeuvre pour la sauvegarder et la perpétuer.

Dans ce partage, les filles ne sont pas prises en compte. Après le mariage, elles peuvent exploiter une portion de terres de leur mari pour leurs cultures personnelles (arachide, légumes, etc...)

Leurs enfants par contre peuvent obtenir un lopin de terre de leurs oncles maternels.

Les étrangers ont aussi accès à la terre. Ils passent par un intermédiaire pour transmettre leurs doléances aux responsables fonciers.

La terre se prête mais ne se vend pas.

.../...

Les relations entre les Sanan sont basées sur les liens de consanguinité et d'alliance.

Voyons comment se fait la répartition des tâches au sein de la communauté.

III. Les rapports de production et la division du travail

La société traditionnelle ne connaît pas de spécialisation professionnelle ni de castes de métiers. Les tâches sont attribuées selon le sexe, l'âge et l'origine sociale.

- Le capital, les moyens de production (terres, outils, bétails) appartiennent à l'homme qui en assure la gestion.

La femme n'a droit d'héritage sur aucun de ces facteurs de production ; elle est dépendante de l'homme et tout est mis en oeuvre pour la maintenir dans cette situation.

- La collectivité rurale est formée de classes d'âge. Les plus âgés ont les pouvoirs économiques et politiques. Les jeunes, une fois mariés, ont la possibilité de prendre leur autonomie économique et d'avoir leur propre exploitation. Ils accèdent alors au rang des aînés et jettent ainsi les bases d'une nouvelle famille. Dans la communauté "san", le mariage est un rite de passage du stade d'adolescence au stade d'adulte. Cette échéance n'est retardée en aucune façon car il n'existe pas de système de contrôle des circuits matrimoniaux, la dot n'étant pas élevée.

.../...

- Les griots et les forgerons forment les castes du pays "San". Ils pratiquent l'exagami donc ne font pas l'objet de rejet social. Traditionnellement, on attribue aux forgerons certains pouvoirs plus ou moins occultes. Ils interviennent comme médiateurs dans le règlement de conflits sociaux. Leurs femmes ont l'exclusivité du travail de la poterie. Le pouvoir de la presse est détenue par les griots.

Comme dans toute collectivité rurale, il existe des associations pour faire face au résoudre certaines difficultés sociales.

IV. Les associations traditionnelles de jeunes et de travail

Elles sont partie intégrante de la société et ont pour rôle de la perpétuer. Les objectifs sont essentiellement :

- d'initier l'individu à la vie sociale
- de s'entraider
- d'organiser des loisirs.

Les différents types d'associations traditionnelles sont le Dienko, le Sa, le Kombèrè, le Ton, etc.

IV.1. Le "Dienko"

Pendant l'hivernage, un paysan peut se trouver en difficulté pour entretenir son champ. Il sollicite le concours des jeunes moyennant une certaine somme d'argent ou des produits en nature. Le jour du travail, le propriétaire du champ assure la nourriture des travailleurs.

.../...

IV.2. Le "Sa" ("Sa" signifie louer en San)

C'est une organisation qui regroupe plusieurs concessions, un quartier ou tout un village.

Le "sa" a lieu quand une personne sollicite l'aide d'un groupe par l'intermédiaire d'une personne influente. Celle-ci est chargée d'informer les autres du jour du travail. Selon le statut social de la personne influente, le "sa" peut regrouper plusieurs dizaines de participants. Cette forme d'entraide est un signe considérable de respect.

IV.3. "Le Kombèrè"

C'est une association formée de personnes d'une classe d'âge. A la suite du "sa", si le groupe a été bien entretenu par le demandeur, il peut prendre ce dernier comme chef. En "san" on l'appelle "kiangui" (qui signifie supérieur) et les membres du groupe sont les kombèrè. (sujets). Ils aident régulièrement leur kiangui dans ses travaux champêtres et autres. Celui-ci à son tour leur assure une protection et leur offre régulièrement des cadeaux.

IV.4. Le "bonsou" ou "ton"

Association constituée surtout de jeunes hommes et femmes, le bonsou mène des activités champêtres sous forme de prestations de services.

Il est doté d'un bureau chargé de programmer les activités. C'est une association à caractère coopératif et mutualiste fondé sur la solidarité et le volontariat des membres. En fin de campagne agricole, tous

.../...

ceux qui ont bénéficié des travaux du groupe offrent du mil, de l'argent ou des animaux. Avec ces revenus, les jeunes organisent des réjouissances.

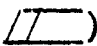
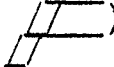
De nos jours le "ton" n'est plus aussi populaire : avec l'évolution des mentalités, les détournements se répètent. Par ailleurs les gens n'apprécient pas le gaspillage des fruits de plusieurs mois d'effort en un seul festin. Mais on reconnaît son utilité qui est d'aider les familles à finir leurs travaux champêtres à temps.

D'autres organisations d'entraide existent dans les villages et ont pour but d'aider les gens gratuitement. D'une manière générale, ces organisations visent la rentabilité du travail de la terre. Avec l'introduction de la culture attelée ces organisations ont relativement perdu leur importance.

Conclusion partielle

Les communautés villageoises traditionnelles ont toujours cherché à vivre en harmonie avec la nature tout en y tirant le nécessaire vital. Pour ce faire chaque communauté villageoise s'organise de façon à pouvoir vaincre les adversités de la nature et améliorer la production agricole. Les formes d'organisation de la communauté sans viennent d'être analysées. Mais qu'ont fait les pouvoirs étatiques pour renforcer l'action des organisations traditionnelles..

.../...

 EUXIEME  ARTIE

LES TENTATIVES DE TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE RURALE.

L'EXPERIENCE DE L'ADRTOM

CHAPITRE III : L'ORGANISATION DU MONDE RURAL
AU BURKINA FASO : LE BILAN DES
EXPERIENCES. LA PLACE DES ONG
DANS LE DEVELOPPEMENT.

I. Historique de l'organisation du monde rural

La paysannerie dans sa diversité linguistique et ethnique a toujours été organisée de façon plus ou moins élaborée : Songtaaba ou Naam chez les Mossi, Piélé en pays Gourounsi, ton chez les groupes d'origine Mandé.

L'analyse de ces organisations traditionnelles montre que leur existence correspond à un système socio-économique profondément solidaire. Généralement, les gens s'organisaient de telle sorte que l'investissement humain, sous forme d'entraide mutuelle, puisse permettre de vaincre l'adversité de la nature en vue d'une meilleure productivité.

"C'est une société où l'individu était au service de tous et où la société conférait à chacun une sécurité et une garantie de service" (1).

Avec la pénétration coloniale, d'autres formes d'organisations dites "modernes" furent créées. Nous citerons par exemple la mise en place des sociétés indigènes de Prévoyance (S.I.P.) régies par la loi Française de 1947(2) et dont l'évolution chronologique est :

- de 1947 - 1960.

(1) Ministère de la Question Paysanne : Bilan historique et les perspectives actuelles de l'organisation du monde paysan au Burkina Faso.

(Communication lors du Séminaire de Ouagadougou sur les ONG et l'appui à l'organisation du monde paysan au Burkina Faso en Février 1983) Page 3.

(2) Ministère de la Question Paysanne op. cit. p. 4

. adoption de la loi n° 47 1745 du 10 Septembre 1947 régissant toutes les coopératives. Conformément à cette loi furent créées les Sociétés Indigènes de Prévoyance pour assurer la collecte, le stockage et la distribution des céréales au niveau des chefs lieux de canton (1).

. En 1956 les S.I.P. sont transformées en Sociétés Mutuelles de production Rurale (SMPR) chargés de regrouper et d'encadrer les producteurs. Ensuite furent créées les premières coopératives de consommation qui s'occupaient de l'approvisionnement des centres urbains en produits de premières nécessités.

Cette expérience fut un échec dans la plupart des cas : ces institutions ont été imposées aux paysans par l'administration coloniale sous forme d'adhésion obligatoire. Les objectifs semble-t-il étaient d'assurer la sécurité alimentaire. Il s'agissait en fait pour l'administration coloniale de constituer des réserves à partir des cessions obligatoires par chaque paysans d'une bonne partie de sa récolte pour entretenir tout un monde à sa solde (gardes, interprètes, commis etc...). A juste titre, ces sociétés étaient donc perçues par la population comme un prolongement de l'administration coloniale. Une nouvelle stratégie de développement rural fut adoptée par le pouvoir central du pays nouvellement indépendant.

- de 1960 à 1970

Les nouvelles autorités politiques décident l'intégration des coopératives dans les programmes de développement rural. La tâche de promotion des organisations paysannes a été confiée à des sociétés étrangères d'intervention dont la philosophie repose sur l'animation rurale.

(1) Nous ne connaissons pas la date exacte de la mise en place des sociétés Indigènes de Prévoyance.

Ces sociétés étrangères d'intervention étaient :

- la Société d'Assistance Technique et de Coopération (SATEC)
- le bureau pour le développement de la production agricole (BDPA)
- la Compagnie Française pour le Développement des Textiles (CFDT)
- la Compagnie Internationale pour le Développement Rural (CIDR)

Une fois installées, ces sociétés étrangères d'intervention ont tout de suite entrepris d'utiliser les structures coopératives existantes pour réaliser leurs objectifs qui étaient alors de promouvoir les cultures d'exportation qui, disait-on, devraient permettre l'accroissement des devises pour le pays.

Chaque société occupait une région déterminée.

"Ainsi furent créées jusqu'en 1965, 589 coopératives dont 545 par la SATEC réparties dans les régions de Ouagadougou et de Koudougou ; 40 par la CFDT dans les régions cotonnières de l'Ouest ; 4 par la BDPA dans le Yatenga. La CIDR était chargée de la zone de Dissin et de Dano" (1).

L'action de ces sociétés se solda aussi par l'échec et la plupart des coopératives ont disparu après le retrait de ces sociétés. Si les causes de ces échecs sont multiples, nous en voyons deux principales :

(1) Ministère de la Question Paysanne op. cit. P. 3
(Document provisoire.)

- La participation effective de la population au développement était limitée. Les producteurs devraient atteindre des objectifs fixés par l'extérieur ne prenant pas en compte nécessairement ses besoins primordiaux. L'animation faisait accepter des programmes conçus par les services plutôt que de promouvoir une prise en charge par la population de leur développement.

- le désir de réalisation rapide était un frein à l'éducation profonde.

En fait, "Pour les organisations modernes, ce qui compte c'est la rationalité économique et financière, l'augmentation des revenus monétaires grâce à l'accroissement de la production. Ce qui amène les décideurs des actions de développement à faire faire en priorité des cultures de rente. Or leur rationalité est loin d'être partagée par la population rurale qui privilégie la sécurité... la rentabilité étant d'abord pour eux l'auto-suffisance alimentaire garante de la sécurité alimentaire qui est le premier objectif de tout paysan (1).

La promotion du développement rural après le retrait des sociétés d'intervention, a été confiée aux organismes Régionaux de Développement (O.R.D.) créés en 1962 (2) devenus aujourd'hui Centres Régionaux de Promotion Agricole (CRPA). Les principaux objectifs assignés aux O.R.D. étaient :

- "- la promotion de la production
- l'équipement du milieu rural en infrastructure de production
- la promotion sociale" (3)

(1) Maïga I.D. Difficultés et limites de l'animation rurale: le cas du Niger 1964-1974. In la participation Populaire au développement en Afrique Noire.

(2) Ministère de la Question Paysanne. Op. cit. p. 6.

(3) Idem P. 6.

La période de 1967 à 1970 a été consacrée par les O.R.D. à l'observation et au suivi des coopératives existantes. Compte tenu des échecs des actions antérieures qui avaient suscité peu d'adhésion des populations aux programmes de développement rural, les années 1970 furent surtout caractérisées par la recherche d'une nouvelle approche. C'est ainsi qu'en 1974, l'option du développement communautaire fut retenue pour lancer la stratégie au développement du monde paysan. Le contenu de ce développement communautaire (D.C.) a été défini lors d'une conférence des cadres du développement rural à Bobo Dioulasso.

"Cette nouvelle approche avait pour fondement la promotion des populations rurales en tenant compte de leurs aspirations et en recherchant un développement intégral et culturel sans pour autant rejeter les valeurs socio-culturelles de la population" (1).

Malheureusement, cette option connut également un échec car dans les faits on ne tenait toujours pas compte de l'avis du paysan.

Suite à l'échec du développement communautaire, les responsables du développement rural, à travers les O.R.D., ont encouragé ou initié une autre forme de structure villageoise : Les groupements villageois (G.V.). Les G.V. regroupent des paysans d'un même village ou quartier associés volontairement et menant des activités économiques.

A partir de 1975, se constituer en G.V. était la condition préalable pour avoir accès à un crédit agricole. Les paysans semblent enfin reconnaître les avantages de cette nouvelle approche et jouent le jeu. On assiste

(1) Ministère de la Question Paysanne op. cit. Page 7.
(document provisoire Août 1988).

alors à la multiplication des G.V. mais la plupart d'entre eux n'ont qu'une existence formelle.

Conclusion partielle

Les autorités gouvernementales ont entrepris plusieurs politiques visant à promouvoir le développement du monde rural. La plupart des actions de développement ont des objectifs fort louables. Mais elles n'ont pas tenu compte de l'avis des paysans et ne les ont pas associés aux différentes actions de développement. Aussi les actions n'ont-elles presque jamais atteint leurs objectifs.

Tant d'échec ont conduit à la recherche de nouvelles formules d'intervention : celles des ONG. Leur indépendance vis-à-vis de l'appareil étatique, leur autonomie financière, et leur approche du monde paysan les rendent plus crédibles aux yeux des financeurs et des bénéficiaires des actions de développement. On les considère alors comme une alternative possible dans la promotion paysanne.

II. Place des ONG dans le développement

II.1. Historique

L'organisation Non Gouvernementale (ONG) désigne un univers compliqué et voire confus.

"Elle regroupe toutes les organisations, les fédérations ou associations indépendantes des états, à but non lucratif, disposant de leurs propres fonds et agissant de par le monde au nom de la solidarité humaine" (1).

De cette définition, il est important de souligner deux éléments essentiels : l'indépendance vis-à-vis

(1) Les ONG au Burkina Faso : Possibilité de coopération avec la Banque Mondiale 103 pages p. 2.

de l'état et le caractère non lucratif qui marque la spécificité de ces institutions de développement. Mais quel est l'historique de ces ONG dans notre pays ?

Le début des années 1960 marque la période d'implantation des ONG au Burkina Faso. Mais le mouvement a pris de l'importance à partir des années 1970 avec la grande sécheresse.

Les raisons qui ont favorisé leur création sont multiples et complexes. "Elles vont du déséquilibre de l'ordre économique international aux catastrophes naturelles telles que la sécheresse, en passant par le constat amer de l'incapacité de certains pays en voie de développement à mettre en place une politique conséquente de développement" (1).

Selon Rouille D'Orfeuill (H), "l'objectif des ONG serait de s'organiser pour changer les règles du jeu économique dominant et même de parvenir si possible à construire des relations d'un type nouveau, d'aider les différents groupes populaires qui naissent partout dans le Tiers Monde en leur donnant les moyens d'actions (financier et technique)" (2).

Trois grandes périodes ont marqué leur évolution au Burkina.

- Première période : 1960-1970 : début d'implantation des ONG au Burkina Faso

Parmi les premières ONG, nous pouvons citer entre autres la CATHWEL et la CARITAS qui sont l'oeuvre des missionnaires.

(1) Bayili B. Justin : Théorie et Pratique des ONG en milieu rural Burkinabè. Mémoire d'ENAM 89 pages.

(2) Rouille d'Orfeuill (H) : Coopérer autrement. édition Harmatan Paris 1974 P.11.

Le but de ces ONG était d'apporter leur contribution à l'oeuvre de développement des pays pauvres. Il s'agissait en fait de soulager la misère des populations par des interventions en secours d'urgence (vivres, vêtements, médicaments) :

- Deuxième période 1970 à 1980/ Emergence des ONG à approches multiples

Au cours de cette période, on a assisté à un afflux d'ONG au Burkina Faso. La grande sécheresse de 1973-74 a été l'une des raisons qui expliquent cette situation de fait.

Beaucoup d'entre elles s'occupaient des secours d'urgences.

"Sur un total de 45 ONG implantées pendant cette période, environ 30 sont intervenues dans le cadre de secours d'urgence et d'aide alimentaire" (1).

Avec la persistance de cette sécheresse, un diagnostic fut fait dans l'optique d'enrayer le mal à long terme ; car se limiter à des secours d'urgence revenait à pallier à une situation catastrophique sans s'attaquer aux causes profondes du mal.

"Les années 1970 auront donc été une période charnière dans l'avènement du phénomène ONG en vue d'apporter une aide aux populations à court terme et de restaurer l'écosystème à long terme" (2).

(1) Malgoubri M.E. et B. Palé. Les organisations Non Gouvernementales au Burkina Faso. Possibilité de coopérer avec la Banque Mondiale. Novembre 1988 103 pages P.8.

(2) Bayili B. Justin. Op. cit. p. 84

Ce n'est donc qu'à partir des années 1980 que les ONG vont véritablement s'activer dans les projets de développement.

- Troisième période : 1980 à nos jours :
Réorientation et diversification des actions

En 1984-85, le Burkina Faso a connu une nouvelle sécheresse et s'est confronté à la famine. Au vu des résultats des actions menées depuis la sécheresse de 1973-74, la plupart des ONG ont pris conscience que la solidarité ne devait pas se limiter à des opérations de sauvetage.

Depuis 1980 on assiste à la reconversion de la politique de la plupart des ONG tendant à réorienter et à diversifier leurs propres actions en passant toujours par l'aide alimentaire pour soutenir des activités purement productives sous forme d'investissement primaire. On peut citer l'exemple de la CATWEL qui s'est orientée depuis 1983 vers l'activités économiques à travers les réalisations de barrages (dans les provinces du Sourou, Bazèga, Zounwéogo et Passoré.

II.2. Méthode d'intervention

Les ONG s'intéressent de préférence aux régions et aux personnes déshéritées notamment les paysans. Selon le mode d'intervention on peut distinguer trois types d'ONG.

- Celles qu'on pourrait qualifier d'ONG de réalisation qui se caractérisent par des appuis techniques aux groupes cibles dans l'exécution de Projets (exemple

.../...

ADRTOM. Association pour le Développement de la région de Toma ; ADRK Association pour le développement de la région de Kaya.)

- Les ONG de financement pour soutenir la réalisation des projets (AFRICARE ; la NOVIB, ONG hollandaise qui finance l'ADRTOM.

- Les ONG de formation (CESAO, INADES-FORMATION, IPD/AOS).

Depuis ces dernières années, la philosophie qui guide l'intervention des ONG dans les pays en développement est celle de l'autopromotion. Cela n'a toujours pas été le cas. On est passé d'une assistance charitable et paternaliste à une assistance qui vise, par une nouvelle approche, à promouvoir la prise en charge effective du développement par la population.

Quel est l'impact de cette approche ? C'est ce à quoi nous allons tenter de répondre à travers l'action menée par l'ADRTOM.

.../...

CHAPITRE IV : L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DE LA REGION DE TOMA (ADRTOM) ET
SES ACTIVITES

L'ADRTOM peut être classée comme une ONG de réalisation dont la méthode d'approche privilégie la promotion du monde rural. Nous la présentons à travers ses objectifs, son organisation et ses activités.

I. L'historique, les objectifs et l'organisation

L'association pour le développement de la région de Toma est née sur l'initiative de la mission catholique de Toma, diocèse de Nouna. En 1968, le Révérend Père Renders de nationalité hollandaise, issu d'une famille paysanne (1) initia le Projet Toma qui s'appellera en 1980 ADST (Association pour le développement de la Sous Préfecture de Toma) reconnue officiellement comme ONG le 6/11/1980, récépissé n° 62ISPDGI/DAP (2).

Avec le nouveau découpage administratif, l'ONG prit l'appellation ADRTOM pour correspondre à l'entité géographique de sa zone d'intervention. Signalons toutefois que cette appellation souffre d'imprécision car les autres départements sont à même de se constituer en association autonome.

Le secteur d'intervention de cette ONG concerne le domaine agricole et doit aider les paysans à participer à leur développement.

(1) Rapport de séminaire au Sénégal. Thème Femmes et Développement 1988 P. 1.

(2) ADRTOM. Plan pour le développement 1989-1993 de la région de Toma. Août 1988 p. 9.

"Son action concernait le domaine agricole et social financé par la NOVIB (Organisation Neerlandaise pour la coopération Internationale) tandis l'organisation des volontaires des Pays Bas (S.N.V.) fournissait l'assistance technique" (1).

Un centre de formation Rural (CFR) fut ouvert à Tê village situé à 7 km de Toma pour apporter aux jeunes paysans des connaissances en nouvelles techniques culturelles. Le cycle de formation qui dure 9 mois permet à ces jeunes "stagiaires" de s'initier aux techniques agricoles modernes. A la fin de leur formation, ils recevaient un crédit pour l'achat d'équipement pour culture attelée.

Dans le domaine social, un centre médico-social Protection Santé Infantile (P.S.I.) fut créé à Toma pour la formation des femmes en nutrition et santé des enfants de 0 à 5 ans.

De 1972 à 1975 les activités de l'ADRTOM se sont développées avec la création de deux cellules d'appui aux agriculteurs :

- La caisse agricole de Toma (CAT) qui a pour vocation d'octroyer du crédit agricole et de recevoir des dépôts de paysans en guise d'épargne. Malheureusement cette épargne est sans intérêt malgré son montant et sa durée.

- Le centre de culture attelée (C.C.A.) implanté à Zouma village situé à 15 km de Toma qui a pour fonction

(1) Rapport de séminaire au Sénégal op. cit. P. 1.

d'élever des boeufs de trait pour les paysans qui veulent en avoir. Ce centre fut converti en 1976 en un centre d'expérimentation d'élevage de bovins. Il devait alors se charger des démonstrations de résultats et de méthodes pour inciter les paysans à pratiquer un élevage moderne.

Entre 1983 et 1986 les activités furent regroupées en cinq sections :

- Animation
- Caisse Agricole de Toma (C.A.T.)
- Centre d'élevage de Zouma (C.E.Z.)
- Centre de formation Rurale de Tô (C.F.R.)
- Technologie Rurale (T.R.).

"Cette période est caractérisée par la recherche et un début de voltaïsation des cadres"(1).

Formulés dans l'article n° 2 de ses statuts, les objectifs de l'ADRTOM se résument comme suit :

- "La sensibilisation, la formation, la mobilisation des communautés villageoises et urbaines en vue de leur participation effective au développement social et culturel de la région ;

- l'identification, l'étude et la réalisation de tout projet d'ordre économique social et culturel susceptible de contribuer à l'essor de la région.

- et d'une manière générale, toute action pouvant contribuer à l'élevation du niveau de vie des populations de la région en harmonie avec la politique

(1) ADRTOM. Plan de développement op. cit. P. 9

nationale de développement définie par le gouvernement"(1).

L'organisation de l'ADRTOM repose sur une structure à plusieurs niveaux :

- le Groupement Villageois (G.V.)
- la zone
- les sections
- le comité directeur
- l'assemblée générale.

Le groupement villageois

C'est le niveau d'organisation paysanne. L'adhésion au G.V. est conditionnée par le paiement d'une part sociale de 2 500 F. La participation aux travaux communautaires (champs collectifs, constructions d'infrastructures sociales...) et aux réunions est le critère du bon nombre. Le G.V. est doté d'un bureau comprenant un président, un secrétaire, un trésorier et des commissaires aux comptes.

Le groupement joue un rôle important dans le système de crédit au niveau de la C.A.T. C'est lui qui sollicite le crédit auprès de l'ADRTOM au profit de ses membres. Il participe à la prise des décisions du comité de crédit en procédant au niveau du village à la sélection des membres susceptibles d'en être bénéficiaires.

Vis à vis de la C.A.T. le G.V. est responsable du crédit. Pour ce faire, un accord est signé conjointement par les responsables du G.V., les membres bénéficiaires du crédit et la CAT.

(1) Stats de l'ADRTOM article n° 2.

(2) déf, voir définition p. 7.

"Au 31 Décembre 1988, l'ADRTOM comptait 80 G.V. Hommes, 51 G.V. femmes et 10 G.V. éleveurs" (1). Les G.V. constituent donc les partenaires privilégiés de l'Association.

La zone

Les différents G.V. membres de l'ADRTOM sont organisés en 5 zones (2) suivant des critères linguistiques pour faciliter la communication. Les langues parlées par zones sont :

Zone 1 : Dafing

Zone 2-3 : San

Zone 4 : San Moré

Zone 5 : San Lélé

Les sections

Les activités de l'Association sont regroupées en sections. Jusqu'en 1988 il y avait trois sections :

- L'animation a pour objectif la sensibilisation du monde rural et s'opère essentiellement au sein des G.V. (Hommes et Femmes). Elle est l'instrument de communisation.

- La caisse agricole de Toma (CAT) chargée de la collecte de l'épargne (collective et individuelle) l'octroi du crédit, la formation, la vulgarisation.

- La formation du monde rural qui comprend deux sous-sections (Agriculture et élevage). Elle oeuvre pour l'augmentation de la production agricole des paysans de la région par l'encouragement de l'intégration agriculture-Elevage dans un système de production préservant et améliorant l'environnement.

(1) ADRTOM : Plan de développement op. cit.

(2) Cf Carte de division du territoire de l'Association en zone.

Suite à une évaluation faite par le CESAO en 1988, l'ADRATOM a adopté un plan quinquennal (1989-1993) dont les activités prévues sont ainsi regroupées :

- La section finance et matériel "elle prend en charge la question financière et matérielle, la conduite des activités rentables et la supervision des activités de la CAT " (1).

- La section formation du monde rural. "Elle regroupe toutes les activités de formation de l'association (en agriculture, élevage, environnement, gestion, comptabilité)" (2).

Le comité directeur

Il est composé de 20 membres dont deux représentants par zone. Il se réunit au moins deux fois par an. Ce comité élit en son sein un comité de gestion de 5 membres qui se retrouvent tous les mois et met en place un secrétariat exécutif de 3 membres chargé de la direction effective des actions et de la conception des projets.

L'Assemblée Générale

Elle est composée de trois (3) représentants par groupement villageois et siège annuellement. C'est l'instance suprême de l'association.

(1) ADRATOM : Plan de développement op. cit. Page 12.

(2) Idem

II. L'ADRTOM et ses activités dans la région

Guidée par le souci de l'autopromotion du monde rural, l'ADRTOM forme et équipe des paysans en culture attolée ; elle accorde également des crédits court, moyen et long termes pour des activités diverses de développement. Elle aide aussi les paysans à s'organiser pour que solidairement ils prennent en charge leur développement.

II.1. La formation

L'ADRTOM anime des sessions de formation et assure l'encadrement des paysans à partir d'un programme agro-sylvo-pastoral. Ce programme est exécuté par deux sous-sections.

- la sous-section agriculture/environnement
- la sous section élevage.

Ces deux sous sections privilégient la lutte contre la dégradation des sols favorisée par une agriculture de type traditionnel et un surpâturage.

La sous-section agriculture est particulièrement chargée de la formation des paysans en culture attolée. Or cette nouvelle technique culturale, pour être rentable, exige l'application d'autres thèmes techniques comme la fertilisation minérale et organique, les soins et l'entretien des animaux de trait, la protection

(1) ADRTOM Plan de développement op. cit. Page 12.

des sols etc...) cette formation est dispensée au CFR de Tê qui "organisait jusqu'en 1988 deux types de formation" : (1) une formation de longue durée (formation stagiaire) et une de courte durée (formation apprentis).

La "formation stagiaire dure 9 mois et commence au mois d'Avril. Le jeune paysan vient vivre au centre avec toute sa famille. Le recrutement se fait au sein des groupements villageois.

La formation apprentis a été instituée en 1976 dans le but d'augmenter le nombre des équipés. Chaque paysan voulant un équipement agricole, choisit un ancien stagiaire de son village qui lui apprend la culture attelée. L'ancien est appelé "patron" et le nouveau "apprentis". Le choix de ce nouveau se fait également au sein du groupement villageois. La formation commence au début de la campagne agricole et l'encadrement du "patron" est complété par une formation de 9 jours (3 fois x 3 jours) entre juillet septembre au CFR de Tê.

Plusieurs thèmes sont développés suivant l'évolution de la campagne agricole et dont les principaux sont : le sarifiage, le semis en ligne, le labour, le sarclage, le buttage, l'épandage de la fumure organique ou minérale (le(s) soin(s) et l'entretien des boeufs de trait, la protection de l'environnement.

Une question reste posée : Est-ce que les paysans peuvent maîtriser tout ce paquet technologique en 9 mois ? Toujours est-il que les stagiaires font l'application de ces thèmes dans leur champ individuel au centre après des démonstrations sur un champ collectif. Rappelons

(1) Après l'évaluation faite par le CESAO en 1988, l'ADRTOM décide de supprimer la formation stagiaire et améliorer la formation de courte durée. Mais au moment de nos enquêtes ce nouveau système n'avait pas encore démarré.

qu'à la fin de la formation chaque stagiaire bénéficie d'un crédit pour acquérir du matériel agricole composé d'une paire de boeufs, d'une charrue, d'une houe manga.

Le tableau ci-dessous donne le nombre de paysans équipés et le volume de crédit octroyé de 1969 à 1988.

Le tableau n° 9 montre les grandes périodes dans l'évolution du mouvement équipement agricole :

- de 1969 à 1976 le nombre de paysans équipés est resté constant. La moyenne annuelle avoisine 24 personnes.

- de 1976 à 1985 on note une très forte augmentation du nombre d'équipes. La moyenne annuelle s'élève à 158 personnes.

- à partir de 1985 une chute verticale de l'effectif des équipés se produit mais le niveau reste supérieur à celui de la première période. On équipait en moyenne 60 personnes par an.

Les explications de cette évolution sont multiples, elles feront l'objet d'une analyse approfondie dans le chapitre suivant.

La sous section élevage entretient un troupeau de démonstration de bovins et d'ovins aux fins de la formation et de la vulgarisation. Elles s'occupent également de la formation des responsables d'élevage villageois (REV) chargés de donner les soins de santé primaires aux animaux, des maîtres dresseurs et des responsables de

.../...

Tableau n° 9 : Crédit culture attelé de 1969 à 1988

Année	Nombre	Prix unitaire (en millions F CFA)	Valeur totale (en millions F CFA)
1969-70	19	40,6	771,4
1970-71	20	43,9	878
1971-72	20	43,9	878
1972-73	20	52,8	1 056
1973-74	20	57,5	1 148
1974-75	28	61	1 708
1975-76	40	76,5	3 060
1976-77	116	38,5	11 426
1977-78	208	108,25	22 516
1978-79	200	105	21 000
1979-80	146	108	15 768
1980-81	166	106	7 596
1981-82	124	130	14 820
1982-83	182	153	27 918
1983-84	148	149,6	22 140,8
1984-85	129	154,115	19 880,835
1985-86	56	154,785	8 667,96
1986-87	69	153,34	10 667,46
1987-88	57	170	9 690
1969-1988	1795		211 504,225

Source : Caisse Agricole de Toma (CAT).

de groupements éleveurs. L'ADRTOM se charge d'encadrer les quelques campements d'éleveurs présents dans la région.

Pour atténuer le problème d'alimentation des animaux en saison sèche, le centre d'élevage de Zouma a entrepris des essais de cultures fouragères qui peuvent également entrer dans un système d'assolement et de rotation

.../...

des cultures. La vulgarisation de ces cultures fouragères au niveau des éleveurs devrait permettre une sédentarisation de l'élevage. Depuis 1980 le centre d'Elevage de Zouna (CEZ) octroyait des génisses à crédit aux paysans désirant entreprendre l'élevage. Actuellement une formation précède l'octroi de ce crédit et porte sur l'entretien, les soins et l'alimentation d'une génisse.

II.2. Les crédits

La caisse agricole de Toma (C.A.T.) octroie différents types de crédits, crédit culture, crédit petit commerce etc.

Selon les résultats de nos enquêtes auprès des responsables de CAT, il ressort que l'octroi du crédit se fait sous la responsabilité des groupements villageois.

Pour bénéficier d'un crédit le G.V. doit :

- avoir adhéré à l'ADRTOM (1 500 F CFA)
- être à jour de sa cotisation annuelle (1 000 F CFA)
- être à jour dans les remboursements
- être bien organisé et dynamique.

II.2.1. Les crédits agricoles

Ce volet regroupe le crédit culture attelée et le crédit charrette.

- Le crédit culture attelée

Il représente un volume important du crédit accordé par le CAT. Toute personne désirant avoir un

.../...

crédit culture attelée doit au préalable subir une formation stagiaire apprenti au centre Rural de Tô.

Tout groupement villageois, avant de recevoir un crédit doit signer un contrat collectif et les paysans bénéficiaires signent également un contrat individuel. Jusqu'en 1988 il était assorti d'un intérêt de 5 % avec le plan 1989-93 suite à l'évaluation du CESA0 ce taux remonte à 7 %.

La durée du crédit est de 7 ans avec un an de différé. Le tableau n° 10 montre l'importance du crédit culture attelée par rapport aux autres types de crédits. En effet plus de 90 % des crédits octroyés y sont consacrés. Le montant varie selon les campagnes en fonction du coût de revient. En 1987-88 la valeur unitaire était de 170 000 F CFA.

- Le crédit charrette

Il a été instauré pour aider les paysans dans le domaine des transports. En effet les paysans utilisent les charrettes pour le transport des récoltes, du bois, du matériel agricole etc...

Ce crédit ne nécessite aucune formation. Le demandeur signe un contrat individuel avant de recevoir son crédit. Les responsables de son groupement signent également un contrat collectif. La durée est de 4 ans avec un an de différé. Comme le crédit culture attelée, le crédit charrette était assorti d'un taux de 5 % jusqu'en 1988. Cet intérêt passera à 7 % avec le nouveau plan. Le montant fluctue selon les années. Ainsi en 1980-81 la valeur unitaire était de 65 000 F. Cette valeur est passée à 95 150 en 1987-88.

.../...

Tableau n° 10 : Enveloppe crédit de 1980 à 1988 en Francs CFA

	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88
Fonds de Roulement	96256827	86339035	86338035	86339035	86339035	86339035	85955778	85339778
Crédit total octroyé	18181000	17633000	29418800	2483400	23188835	3921135	12162560	14814830
Crédit culture atte- lée	17536000	14820000	27318000	22140800	13880835	8667360	10580460	9363740
Autres crédits(*)	585000	2819000	1800000	2694000	3308060	1253175	1582100	4851100

Source : CAT / ADRTOM

* Il s'agit des crédits charrette, banque de céréales, parc de vaccination, petit commerce.

Tableau n° 11 : Etat récapitulatif du crédit charrette
octroyé par l'ADRTOM en F CFA

	60-81	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	80-88
Nombre	9	5	1	8	11	14	41	48
Valeur totale	585000	380000	103000	608060	810120	1332100	3901150	77199 30

Source : CAT - ADRTOM

II.2.2. Les autres crédits

En plus des crédits agricoles, l'ADRTOM octroie divers autres types de crédits.

- Le crédit banque de céréales

La banque de céréales est un magasin où sont stockées les céréales. Elles servent à parer aux problèmes d'approvisionnement des paysans en vivres pendant la période de soudure. Pour stimuler cette activité, l'ADRTOM accorde au groupement villageois un crédit banque de céréales pour ravitailler le magasin.

La durée normale de remboursement est de 3 ans, avec un an de différé. Il est au même taux d'intérêt que le crédit culture attelée. Le montant du crédit varie entre 200 000 et 500 000 F CFA.

.../...

Tableau n° 12 : Etat récapitulatif des banques de
céréales 1981-85

Campagnes	Nombre de banques de céréales	Montant total du crédit octroyé
1981-82	15	2 216 000
1982-83	8	1 380 000
1983-84	11	186 000
1984-85	6	1 160 000
1981-85	40	6 610 000

Source : CAT. ADRTOM

- Le crédit petit commerce concerne les G.V. Femmes et a pour objectif de soutenir les activités des femmes. Il s'élève à 50 000 F par G.V. remboursable en deux échéances sans intérêt.

Tableau n° 13 : Etat récapitulatif du crédit petit
commerce 1984-1988.

Années	Nombre de G.V.	Valeur/Unité	Valeur total
1984	25	50 000	1 250 000
1985	8	50 000	400 000
1986	5	50 000	250 000
1987	1	200 000	200 000
1988	7	50 000	350 000
1984-88	45		2 450 000

Source : CAT/ADRTOM

.../...

D'autres types de crédits tels que crédit parc de vaccination, crédit artisans ruraux, crédit génisse etc sont accordés aux G.V.

- Le crédit parc de vaccination est collectif et sert à la construction des parcs de vaccination.

- Le crédit artisans ruraux est individuel et permet de fabriquer les pièces de rechanges de l'équipement agricole. Les artisans (forgerons, menuisiers, puisatiers) sont fermés par l'ADRTOM.

- Le crédit génisse permet de préparer le renouvellement des animaux de trait. Son montant est de 50 000 F remboursable en 4 ans.

Le remboursement de tous ces crédits se fait sous la responsabilité des groupements villageois.

La CAT s'occupe par ailleurs de l'épargne dans la région. On distingue les dépôts individuels et collectifs.

L'épargne collective est affectuée par les groupements villageois ; elle est assortie d'un taux d'intérêt de 5 % l'an.

Les particuliers viennent aussi déposer leurs fonds pour des raisons de sécurité. Elle ne produit pas d'intérêt quelque soit le montant et la durée.

L'ADRTOM assure la sensibilisation et la coordination des activités des groupements villageois. La vulgarisation agricole se fait en relation avec le CRPA. Là où l'ADRTOM octroie le crédit agricole, le CRPA fournit seulement des intrants agricoles.

.../...

Nous retiendrons ici que l'ADRTOM privilégie la promotion du monde rural. Pour ce faire elle a entrepris des actions pour l'augmentation de la production agricole. D'importantes sommes ont été investies pour assurer l'équipement des paysans en matériel agricole par le biais du crédit agricole.

Quels sont les résultats de ces interventions au niveau des bénéficiaires?

.../...

CHAPITRE V : L'IMPACT DE L'ADRTOM SUR LE DEVELOPPE-
MENT DE LA REGION DE TOMA : ETUDE DU
CAS DE ZOUMA ET LE PANKELE

Rappelons les objectifs de l'ADRTOM :

- fournir du matériel agricole aux paysans
- les former, les organiser afin qu'ils assurent eux mêmes leur propre développement.

Nous avons enquêté auprès de 120 chefs d'exploitation des villages de Zouma et Pankélé. Nous avons également assisté à des débats organisés par les membres des groupements villageois (Hommes et Femmes) ; nous avons eu des entretiens avec des responsables de G.V. de plusieurs zones.

I. Impact de l'ADRTOM dans la région

L'ADRTOM perçoit l'amélioration des conditions générales de vie des paysans sous plusieurs aspects :

- L'augmentation de la production agricole selon les données du CRPA (ex ORD du Mouhoun) on dénombrait dans le secteur de Koungny dont relevait Tome 5 686 exploitants en 1985. Ce chiffre a certainement évolué en hausse sous l'influence conjuguée de la migration et de l'éclatement des familles. De ces 5 686 exploitants 2 446 soit 43 % sont équipés pour la culture attelée et 3 240 (57 %) continuent à pratiquer la culture manuelle.

L'ADRTOM a ainsi apporté plus des 2/3 de l'équipement du secteur (1).

(1) Rapport d'évaluation du CESAO des sections de l'ADRTOM 1988.

L'équipement agricole, aux dires des paysans, améliore le travail, accroît la production diminue la souffrance du paysan. Qui fait un hectare à la main fait deux fois mieux avec les boeufs. L'équipement permet donc d'étendre les superficies des champs et par conséquent d'accroître la production.

Malheureusement, nous n'avons pas pu mesurer la production des paysans sans et avec l'équipement. Cependant, nous constatons que ceux qui pratiquent la culture attelée produisent deux ou trois fois plus que ceux qui travaillent manuellement. Les résultats de nos enquêtes montrent que les premiers récoltent entre 8 et 12 charrettes de céréales alors que le second groupe a une récolte comprise entre 2 et 4 charrettées.

Les équipés dégagent un surplus qui est stocké pour les mauvaises années.

- L'allègement de la pénibilité du travail agricole

La culture attelée allège la peine de tout le monde au village. Même ceux qui n'ont pas le matériel peuvent l'emprunter ou le louer pour une durée maximum de 48 heures. Ceux qui en ont, peuvent, en plus des cultures céréalières, faire des cultures de rente comme le coton, l'arachide, le sésame etc.

La charrette facilite le transport de la récolte et du fumier. Elle allège surtout le travail des femmes qui, avant portaient la récolte sur leur tête. La charrette sert aussi au transport du bois de chauffe notamment pour la préparation du dolo (bière fermentée à base de sorgho).

.../...

- L'amélioration des revenus monétaires

Les cultures de rente, en particulier le coton, procurent de l'argent aux paysans.

La location de l'équipement rapporte. Le prix de la location se situe généralement entre 1 500 et 3 000 F pour la journée de travail. La location d'une charrette pour le ramassage des récoltes se règle le plus souvent en nature. Le coût du voyage varie entre une et deux tines de céréales selon la distance.

Grâce à la culture attelée, certains paysans ont pu acquérir du bétail (moutons, chèvres, etc) ou des biens de consommation courante (machine à coudre, radio, vélo, vêtements, etc.). Pour le paysan l'équipement agricole confère un prestige social.

- Les groupements villageois

Les groupements villageois ont été à l'initiative des ORD (aujourd'hui CRPA), mais actuellement c'est l'ADRTOM qui contribue le plus à leur encadrement. Les groupements sont des conditions d'accès aux crédits. Les G.V. sélectionnent les paysans en mesure de bénéficier du crédit et surtout le rembourser. Ils constituent une personnalité morale devant les institutions financières (CAT, CNCA).

L'adhésion au groupement n'est soumise à aucune condition restrictive en dehors de l'acquittement de la part sociale qui s'élève à 2 500 F CFA.

Dans l'octroi du crédit agricole ADRTOM, la crédibilité du village s'apprécie à travers le dynamisme de son groupement.

.../...

II. Etude comparée des G.V. de Zouma et de Pankélé

Le Groupement Villageois étant une nouvelle forme d'organisation au sein des communautés paysannes, son fonctionnement reflète donc un certain degré de compréhension des actions de développement.

Peut-on affirmer aujourd'hui que ces organisations répondent à l'attente des paysans ? L'étude comparée des G.V. de Zouma et de Pankélé tente de répondre à cette question. Les raisons qui ont motivé le choix de ces deux villages ont été exposées plus haut : il s'agit de leur dynamisme et dans une moindre mesure leur proximité géographique.

II.1. Présentation des villages de Zouma et Pankélé

Zouma et Pankélé sont situés au Sud de Toma respectivement à 15 et 17 km (cf carte n°4).

Zouma comptait en 1985:1 897 habitants et 265 exploitations agricoles; on dénombrait à Pankélé 1 221 habitants et 184 exploitations. La population rurale pratique une agriculture extensive. L'introduction de la culture attelée remonte à la période coloniale mais son développement est l'oeuvre de l'ADR TOM.

Sur le plan pédologique une importante partie des terroirs de Zouma et Pankélé est composé de bas-fond à cause de leur localisation à proximité de cours d'eau.

Chacun des villages a une école à trois classes, un dispensaire, une maternité même s'ils ne fonctionnent

.../...

pas de façon satisfaisante faute de personnel.

Un centre de formation de jeunes agriculteurs installé à Zouma accueillait les jeunes paysans des villages environnants. Il est fermé aujourd'hui.

Le tableau n° 14 dresse la situation de l'équipement agricole de 1969/70 à Janvier 1988.

Tableau n° 14 : Equipement agricole recensé à Zouma et Pankélé en Janvier 1988.

Matériels Villages	boeufs de trait	boeufs d'élev.	Asins	Charrues	Charrettes	Sar-cleurs	But-teurs
Zouma	176	96	25	93	29	32	3
Pankélé	50	35	30	44	20	16	19

Source : Sous secteur agricole de Zouma.

Selon les déclarations du vulgarisateur agricole du centre de formation rurale, 60 personnes auraient été équipés à Zouma et 32 à Pankélé. L'évolution de l'équipement est donnée au tableau n° 15.

Tableau n° 15 : L'équipement agricole à Zouma et Pankélé de 1970/71 à 1986/87

Campagnes Villages	1970 1971	1971 1972	1972 1973	1975 1976	1976 1977	1977 1978	1978 1979	1984 1985	1986 1987	Total
Zouma	(1)		4	8		22	3	8	15	60
Pankélé	4	4	4		10		10			32

Source CRPA : Sous secteur agricole de Zouma

(1) Les cases vides correspondent aux années où les villages n'ont pas bénéficié d'équipement agricole.

.../...

Lors de nos enquêtes de Janvier à Mars 1989, nous avons constaté que ce chiffre a sensiblement évolué en "dents de scie" sur le terrain. Plusieurs raisons ont contribué à cette variation.

- certaines personnes s'équipent par leurs propres moyens sans avoir recours au crédit.

- d'autres ayant bénéficié de l'équipement de l'ADRTOM ne l'ont plus pour plusieurs raisons : vol, vente de matériel ou des animaux de trait etc.

Aussi avons-nous tenu à faire nous même un bilan de l'équipement. Nous avons pris un échantillon de 60 personnes par village. Les résultats sont ce qui suit :

* A Zouma 36 personnes sur les 60 ont bénéficié de l'équipement agricole; les autres n'en ont pas possédé.

Sur les 36 personnes équipées, 28 ont contracté un crédit ADRTOM ; les restants se sont équipés par leurs propres moyens. Sur les 28 équipés par l'ADRTOM 23 (82 %) ont encore le matériel complet, les 5 autres (18 %) ne l'ont plus pour les raisons évoquées plus haut.

Tous les 8 ayant acquis le matériel par leur propres moyens pratiquent toujours la culture attelée.

* A Pankélé, 34 personnes sur 60 ont été équipées dont 28 par l'ADRTOM et 6 par elles-mêmes. Les derniers pratiquent toujours la culture attelée. Par contre sur les 28 premiers, 10 personnes soit 57 % ont toujours leur matériel et 12 soit 43 % ne l'utilisent plus.

.../...

Que retenir de ce bilan de l'équipement agricole : Nous constatons que les cas d'abandon se retrouvent parmi ceux qui ont acquis leur matériel par le biais de l'ADRTOM. Les taux d'abandon qui sont respectivement de 18 % et 43 % à Zouma et Fankélé sont relativement importants et dénotent du degré de compréhension de la pertinence de l'équipement agricole par les paysans.

L'octroi du crédit se fait sous la responsabilité des Groupements Villageois. Voyons comment vivent les G.V. de ces villages.

II.2. Les Groupements Villageois

Chaque village deux groupements villageois : un pour hommes et un pour femmes. Compte tenu de la spécificité de ces G.V. surtout dans le fonctionnement, nous allons analyser séparément les G.V. Hommes et Femmes.

II.2.1. Le groupement villageois Homme

Bien qu'ayant les mêmes objectifs et les mêmes fonctionnements, l'évolution historique des G.V. Hommes varie d'un village à l'autre.

* Le G.V. de Zouma qui a été créé en 1969, compte aujourd'hui 54 membres. L'initiative est venue des paysans pour faire face à certaines difficultés comme le manque d'infrastructure (école, dispensaire).

Plusieurs activités ont été entreprises : champs collectifs, prestations de services, recouvrement des différents crédits agricoles. Le G.V. sert d'intermédiaire entre les paysans et les institutions de financement que sont le CRPA et l'ADRTOM.

.../...

La réalisation de ces activités se heurte à des difficultés dont la principale est le recouvrement des crédits. En effet, les G.V. n'arrivent pas à surmonter les pressions sociales (parenté, affinités). Il en résulte un mauvais paiement des crédits. D'autres difficultés proviennent de l'insuffisance d'information et de manque de motivation. On note aussi un manque de cohésion au sein du groupement lié à des considérations d'ordre social, ou de petits conflits internes.

Un bon nombre de membres adhérents au G.V. peuvent bénéficier du crédit agricole et une fois satisfaits ne s'intéressent plus à la vie du groupement.

Le G.V. Homme de Zouma a construit une banque de céréales dont le fond de roulement a été octroyé par l'ADRTOM, une école et un dispensaire. Ces infrastructures sociales ne sont pas toujours judicieusement exploitées mais le village a d'autres projets:

- construction de retenue d'eau
- aménagement de sites anti-érosifs
- reboisement.

* A Pankélé, l'histoire du Groupement est assez mouvementée. Créé en 1976, il est dissout en 1984 pour être reconstitué en 1988. Comment est né ce G.V., quelles ont été les causes profondes de sa dissolution et comment était organisé le village entre 1984-88 ? C'est à toutes ces différentes questions que nous allons tenter de répondre (1).

(1) Cette analyse historique a été faite à partir de témoignage des paysans (surtout les membres du premiers G.V.) de Pankélé.

Pour faciliter l'accès des paysans de Pankélé aux différents crédits agricoles, des encadreurs de l'ORD (actuel CRPA) les ont incités à s'organiser en G.V. en 1976. Au début, il ne regroupait que les paysans déjà équipés soit 12 membres en 1976. C'est aussi à cette date que l'ADRTOM a introduit son système de formation de courte durée appelée "formation apprentis" qui permettait d'équiper les paysans. Cela a donc permis d'augmenter l'effectif des membres du G.V. Par la suite tous ceux qui désiraient s'équiper ont adhéré au groupement soit au total 48 membres de 1976 à 1984 dont 32 effectivement équipés.

Le G.V. a connu son meilleur fonctionnement entre 1978 et 1982. Il compte plusieurs réalisations, banque de céréales, marché auto géré de coton, recouvrement de crédits, prestations de services.

En 1977, pour permettre au G.V. de démarrer, l'ORD, lui a octroyé un prêt de 500 000 F pour la constitution d'une banque de céréales. Les membres du G.V. achetaient les céréales à la récolte pour les revendre pendant la période de soudure (Août-Septembre) et les membres eux-mêmes avaient la possibilité de rembourser à la récolte prochaine en nature avec un intérêt d'une tine par sac de 100 kg de céréales. Ce fut un excellent moyen d'attirer des adhérents au groupement. Non seulement le G.V. facilitait l'accès aux crédits, mais il constituait aussi un instrument d'entraide pour la communauté villageoise.

Le G.V. fonctionnait comme un "TON" (1). La différence résidait dans l'utilisation des revenus. Tandis

(1) Voir Chapitre II.

que le Ton utilisait ses revenus pour organiser des festins, le G.V. donnait la priorité aux actions de développement : construction d'infrastructures sociales (école-dispensaire etc).

Les principaux handicaps de ce G.V. étaient l'analphabétisme des membres et leur manque de formation, notamment en gestion. En effet depuis sa création, aucun membre du G.V. n'avait subi aucune formation. Ce sont des problèmes de mauvaise gestion qui ont entraîné les difficultés du G.V.

Aux premières années de sa création, la trésorerie du G.V. était très modeste et aucun problème de comptabilité ne se posait. Mais à partir de 1979 les activités ont commencé à prospérer et la caisse du G.V. a aussi commencé à bénéficier des fruits de leurs efforts collectifs. Il s'agit notamment des ristournes de la commercialisation du coton, de l'argent de l'achat des céréales, des revenus des prestations de services etc.

N'ayant aucune formation en gestion, il y a eu confusion entre capital, dépenses et recettes. A cela il faut ajouter la mauvaise volonté de certains dirigeants qui ont toujours tendance à s'approprier les biens communs. Ainsi le G.V. n'arrivait plus à honorer ses engagements vis à vis de l'ORD et de l'ADRTOM. L'accumulation des impayés entraîne un arrêt des crédits agricole : l'ADRTOM arrête la fourniture de l'équipement de culture attelée et l'ORD ne ravitaille plus en intrants agricoles, la Banque de céréales fut aussi fermée. Tous ces problèmes ont entraîné une démobilité du G.V., dissout en 1984.

.../...

Mais comment a été vécue la période 1984-88. Selon les témoignages des paysans, après la dislocation du G.V., chaque quartier a reconstitué son "ton" traditionnel mais à cette différence que les revenus n'étaient plus consommés. Ils s'entreprêtaient l'argent gagné pour résoudre des problèmes ponctuels (funérailles, autres dépenses). Ces petites associations, compte tenu de leur petite taille, fonctionnaient bien mais leurs actions se limitaient seulement au quartier.

Les besoins généraux du village demeuraient non satisfaits : c'est le cas de l'équipement agricole, de la construction de puits et du ravitaillement en vivres pendant la période de soudure.

En effet depuis la dissolution du G.V., aucun quartier n'a pu installer une banque de céréales. Si bien que la population sentait durement la période Août-Septembre sur le plan alimentaire.

Les paysans perçurent alors la nécessité de se regrouper et de repartir sur de nouvelles bases. C'est ainsi qu'ils décidèrent de recréer un G.V. en 1988. Leur démarche fut encouragée par le CRPA et l'ADRTOM. Le CRPA se chargera de situer les responsabilités de la mauvaise gestion de l'ancien G.V.

Un nouveau G.V. fut constitué en Mai 1988 et tous les membres de l'ancien G.V. se sont réinscrits à quelques exceptions près. Il y a aussi eu de nouvelles adhésions et le G.V. compte actuellement 60 membres.

.../...

Tableau n° 16 : Evolution de l'effectif des membres du G.V. Hommes de Zouma

Années	1969	1969-1983	1983-88	1969-88
Effectifs	11	37	6	54

Source : Cahier de Secrétariat du G.V. Hommes de Zouma

I.2.2. Les groupements villageois Femmes

Ils ont été créés sous l'initiative des animatrices de l'ADRTOU. A Zouma et Pankélé, ils ont été respectivement créés en 1979 et en 1980.

Les membres étaient analphabètes et n'avaient reçu aucune formation préalable. Ils avaient presque les mêmes objectifs que les groupements Hommes. Les principales activités sont l'entretien de champs collectifs et les prestations de services.

Les plus grandes difficultés résident dans le manque d'organisation. Elles subissent aussi une sorte de pression sociale. Les femmes disent ne pas être libres d'agir comme elles le souhaiteraient. Les médisances dont elles sont l'objet accentuent leur démobilisation.

Le G.V. Femmes de Pankélé a souffert de la défaillance du G.V. Hommes. Mais le problème qui a porté un coup dur au dynamisme fut la mise en place de certaines instances politiques au début de la révolution. Elles ont confondu bureau UFB, bureau CDR (actuellement CR)

.../...

et bureau du GV ; si bien que les activités du G.V. ont beaucoup ralenti.

Ces G.V. n'ont pas de réalisations importantes. Beaucoup sont au stade de projets :

- achat d'un moulin à grain
- achat de métiers à tisser.

II.3. Analyse du dynamisme des groupements

La présentation des villages faite dans les paragraphes précédents nous a permis de savoir les équipements et les structures organisationnelles présents de ces localités.

Lors de nos enquêtes, les responsables de l'ADRTOM qualifiaient Zouma de village dynamique par opposition à Pankélé qui semble-t-il, connaît des difficultés. Analysons la situation de plus près.

Comme nous l'avions souligné plus haut, les deux villages sont encadrés par les mêmes structures à savoir le CRPA et l'ADRTOM et distants d'environ 5 km (Voir carte n°9)

Si le dynamisme d'un G.V. se ressent par sa capacité de recouvrer les différents crédits, sa possibilité d'avoir accès au crédit, la bonne application des thèmes techniques, en somme dans la rentabilisation des actions de l'ADRTOM, nous constatons que Zouma n'est pas encore sorti du peloton. En effet à Zouma comme à Pankélé on note des insuffisances dont les plus importantes se résument à :

- la faiblesse du taux d'équipement.

.../...

Sur 265 exploitations à Zouma (1) 60 seulement ont pu bénéficier de l'équipement agricole, ce qui donne un taux d'environ 22,64 %. A Pankélé sur 184 chefs d'exploitations, 32 ont bénéficié du crédit agricole. Le taux d'équipement est donc 17,39 %. Or depuis 1979 (2) les paysans de ce village étaient privés du crédit agricole.

- A Zouma comme à Pankélé, les paysans n'appliquent pas dans leurs champs tous les thèmes enseignés lors de la formation (en agriculture et en élevage). D'autre part on note des cas d'abandon.

- L'adhésion au G.V. (surtout hommes) nous semble toujours timide. Le recensement de 1985 comptait 1897 habitants et 265 exploitations à Zouma. Ces chiffres étaient respectivement de 1 221 et 184 à Pankélé. Au moment des enquêtes en Février 1989 le G.V. Hommes de Zouma comptait 54 membres. Celui de Pankélé, avant sa dissolution en 1984 comptait 48 membres ; en Février 1989 cet effectif s'était élevé à 60 personnes.

Cette faible adhésion fait réfléchir sur la perception de l'action de l'ONG par la population et sur l'efficacité de sa politique d'intervention dans le milieu paysan. Cette réflexion sera plus approfondie dans le chapitre suivant.

Les différents constats cités ci-haut, nous amènent à dire que le dynamisme de Zouma est assez relatif car son G.V. est loin d'atteindre les objectifs escomptés.

La dissolution du G.V. de Pankélé en 1984 semble être l'élément essentiel pour expliquer son manque de dynamisme ou son mauvais fonctionnement. Il est important de souligner que le G.V. a disparu parce que les responsables

(1) Recensement générale de la population en 1985

(2) Voir tableau n° 15 sur le mouvement de l'équipement.

n'arrivaient plus à le maîtriser faute de formation adéquate. Mais il a été remplacé par plusieurs petits G.V. dans les quartiers.

Selon les animateurs, seuls les villages à bonne organisation traditionnelle ont les meilleurs G.V.

L'éclatement des grandes familles à Pankélé (avec 1 221 d'habitants au total, on dénombre 184 chefs d'exploitations), fait penser que dans ce village les structures sociales sont plus désagrégées qu'ailleurs.

Or nous venons de voir qu'après la dissolution du G.V., les paysans ont eu recours à l'organisation traditionnelle qui est de TON mais en y associant les avantages du G.V. C'est donc dire que l'organisation traditionnelle est encore bien connue et que la population n'est pas aussi hostile à l'innovation.

Pour le cas de Pankélé nous pouvons donc dire que l'organisation du monde rural est complexe et doit se faire selon les réalités sociales et économiques du milieu. Ainsi chaque collectivité rurale a ses organisations qui lui sont propres et qui répondent à ses besoins primordiaux.

.../...

CHAPITRE VI : POUR DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT
PLUS EFFICACES

I. Le diagnostic de la situation actuelle

Depuis 1969, la région de Toma a connu une introduction massive de matériel agricole en vue d'améliorer les conditions de vie des paysans. Plusieurs activités telles que l'organisation des paysans, se sont greffées à l'introduction de la culture attelée. En 1988 le bilan des réalisations était le suivant : entre 1969 et 1988 211 504 225 Francs ont été octroyés au titre du crédit culture attelée pour plus de 1 700 bénéficiaires. Les autres crédits tel que banque de céréales, charrette et petit commerce s'élèvent à environ 16 785 930 Francs. Quels sont les résultats concrets pour le paysan de ces investissements ?

Les différents crédits octroyés l'ont été à l'initiative de l'ADRTOM aidé par le CRPA. Nous allons donc dans un premier temps faire le diagnostic de la situation et ensuite nous formulerons des réflexions pour des actions de développement plus efficaces.

I.1. Le bilan des actions menées par l'ADRTOM

Pour les besoins de l'analyse, nous distinguerons trois grands points qui sont :

- l'amélioration de la production agricole
- le crédit agricole
- l'organisation du monde rural.

I.1.1. L'amélioration de la production agricole

Nous nous y intéressons d'abord pour une raison évidente. C'est elle qui permet à la famille de manger ou pas à sa faim. Elle est à la base de la sécurité alimentaire, objectif premier de toute collectivité rurale.

Dans la région de Toma, pour concrétiser cette amélioration de la production agricole, plusieurs activités ont été entreprises dont l'introduction et l'extension de la culture attelée. Comme disait Somé H. P. (1) "la culture attelée fait partie d'un projet global dit du développement communautaire caractérisé par les principaux thèmes suivants : la sédentarisation et la diversification de l'agriculture ; l'association agriculture élevage ; la commercialisation des produits agricole et l'équipement socio-économique".

D'après les résultats de nos enquêtes la culture attelée n'a pas encore atteint ses objectifs assignés. En effet, si la pratique de la culture attelée permet d'accroître les productions, les autres objectifs sont loin d'être réalisés car les paysans n'appliquent pas tous les thèmes dispensés lors de la formation. Quels sont les facteurs qui limitent l'application du contenu de la formation.

Les paysans veulent la culture attelée pour faciliter le travail agricole et accroître la production. La culture attelée permet également un meilleur rendement du travail. L'agriculteur accroît les surfaces cultivées et augmente ainsi sa production.

Or la base essentielle de la traction animale est l'association agriculture élevage pour permettre l'accroissement de la production agricole et la sédentarisation des exploitations agricoles.

I.1.1. L'amélioration de la production agricole

Nous nous y intéressons d'abord pour une raison évidente. C'est elle qui permet à la famille de manger ou pas à sa faim. Elle est à la base de la sécurité alimentaire, objectif premier de toute collectivité rurale.

Dans la région de Toma, pour concrétiser cette amélioration de la production agricole, plusieurs activités ont été entreprises dont l'introduction et l'extension de la culture attelée. Comme disait Somé H.P. (1) "la culture attelée fait partie d'un projet global dit du développement communautaire caractérisé par les principaux thèmes suivants : la sédentarisation et la diversification de l'agriculture ; l'association agriculture élevage ; la commercialisation des produits agricole et d'équipement socio-économique".

D'après les résultats de nos enquêtes la culture attelée n'a pas encore atteint ses objectifs assignés. En effet, si la pratique de la culture attelée permet d'accroître les productions, les autres objectifs sont loin d'être réalisés car les paysans n'appliquent pas tous les thèmes dispensés lors de la formation. Quels sont les facteurs qui limitent l'application du contenu de la formation.

Les paysans veulent la culture attelée pour faciliter le travail agricole et accroître la production. La culture attelée permet également un meilleur rendement du travail. L'agriculture accroît les surfaces cultivées et augmente ainsi sa production.

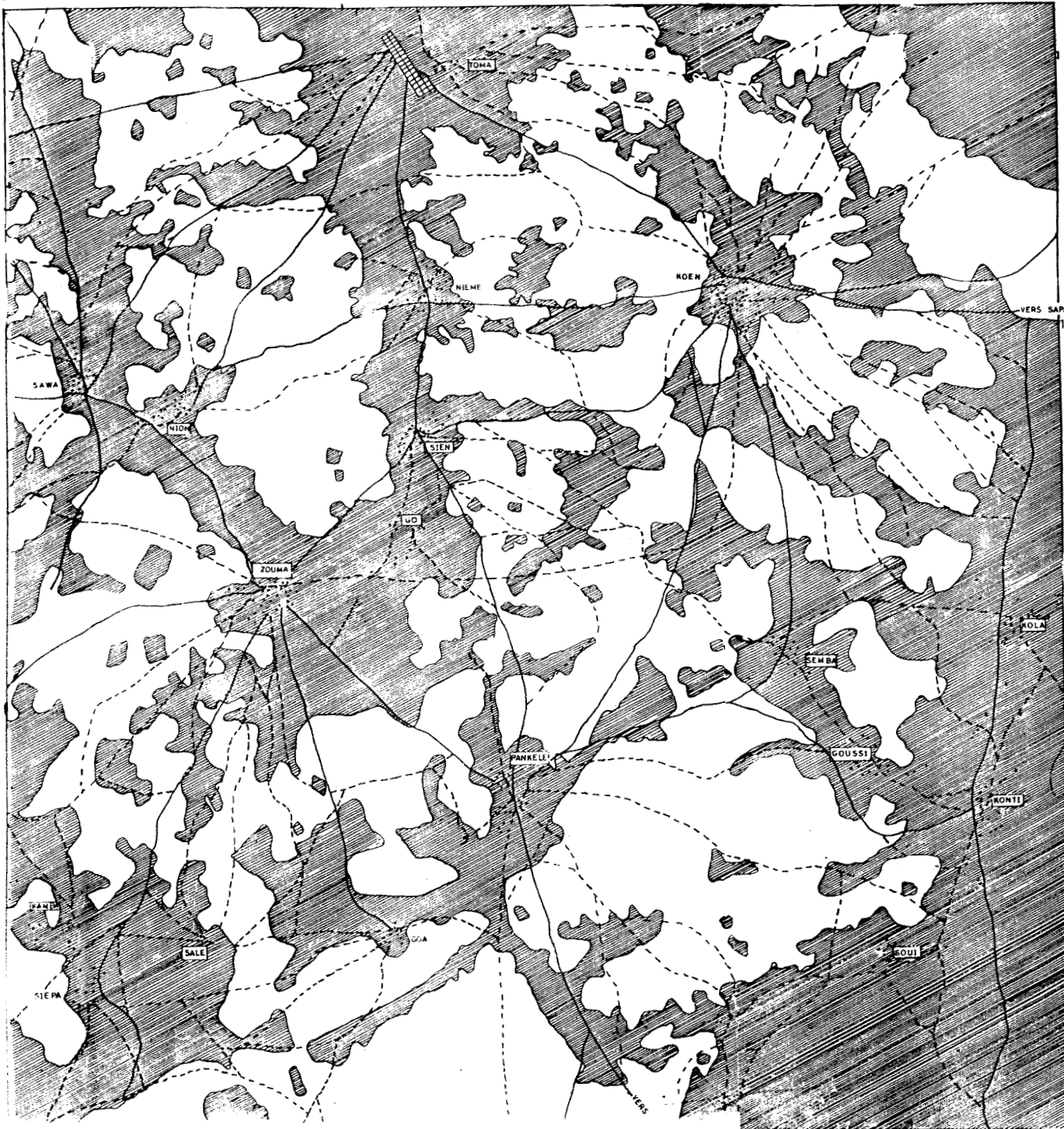
Or la base essentielle de la traction animale est l'association agriculture élevage pour permettre l'accroissement de la production agricole et la sédentarisation des exploitations agricoles.

(1) SOME, H.P., (1980) : La transformation de la vie rurale dans l'arrière pays de Bobo-Dioulasso. Thèse de doctorat de IIIe cycle Juin 1980. 237 p.

257°05"

255°00"

24721"



NORD



carte n° 6







PAYSAGE AGRAIRE
REGION de ZOUMA & PANKELE
 Province du Sourou

Echelle : 1/50,000



Source : PHOTO NOVEMBRE 81

LEGENDE

-  ROUTE EN TERRE (PRATICABLE EN TOUTE SAISON)
-  PISTE CHEMIN
-  ZONE URBANISEE
-  HABITATIONS
-  SAVANE ARBUSTIVE OU ARBOREE
-  ZONE DE CULTURE

OCCUPATION du SOL: REGION de ZOUMA & PANKELE
Province du Sourou



7°57'05" 2°55'00" 7°47'21"

LEGENDE

- ROUTE
- HABITATION
- II — PONT

- ▨ ZONE CULTIVEE
- ZONE NON CULTIVEE
- - - COURS D'EAU
- ~ ESCARPMENT, TALUS, BUTTE CUIRASSEE

Echelle: 1/50000



SOURCE: PHOTO I.G.B 1952

L'extension des terres cultivées est visible sur les cartes d'occupation du sol réalisées à partir des PVA de 1952 et de 1981. Les limites des cartes dépassent largement celles des terroirs villageois de ^{Zouma} et Pankélé.

Ces cartes donnent surtout une vision de l'évolution de l'espace agricole. Nous aurions voulu faire ressortir les jachères mais cela n'a pas été possible pour des raisons techniques. L'étude sera donc limitée aux surfaces effectivement mises en valeur aux différents moments de prise de vue (carte n° 6 et n° 7)

En surface terrain, ces cartes englobent une zone de 42 000 hectares (ha) soit . 21 km sur 20 km. Le paysage agricole en 1952 correspondait à 6 231,25 ha. Les surfaces restantes, constituant la réserve foncière, était donc de 37 768,75 ha (42 000 - 6 231,25 ha).

Trente ans après c'est-à-dire en 1981, les cultures couvraient 22 600 ha et la réserve foncière ne faisait plus que 19 400 ha (42 000 - 22 600 ha). Le taux d'occupation est passé de 14 % en 1952 à plus de 53 % en 1981.

Si nous supposons dans un premier temps que la culture attelée est à la base de cette extension des terres cultivées d'ici l'an 2 017 (c'est-à-dire 36 ans après 1981) nous assisterons à la mise en culture de toute la superficie étudiée.

Or plusieurs autres facteurs tels que l'augmentation de la population, l'éclatement des familles contribuent à l'accroissement des terres cultivées. En combinant tous ces facteurs avec l'action de la culture attelée on peut dire que la saturation des terres se fera plus rapidement.

.../...

L'introduction de la culture attelée a favorisé la formation des paysans en élevage. Lors de la formation avant l'acquisition de l'équipement, certains thèmes sont dispensés. Les principaux sont :

- l'entretien des boeufs (bonne alimentation, bon gardiennage, sol à lécher pour augmenter l'appétit, abreuvement).
- le logement des animaux
- les soins médicaux.

L'application pratique de ces thèmes, combinés aux thèmes en agriculture devrait permettre une utilisation rentable de la culture attelée. Malheureusement ces thèmes sont peu appliqués par les paysans. Le constat général est que l'entretien des animaux est laissé aux mains des enfants. Les conséquences sont multiples : mauvaises alimentation des boeufs, découverte tardive des maladies, etc. Le problème est surtout crucial en saison sèche. En ce moment, l'eau et le pâturage se font rares et les animaux sont très peu surveillés. Selon les statistiques du CFR de Tô beaucoup de boeufs meurent pendant cette période : 62 % des cas de mortalité ont lieu en saison sèche (entre Avril et Mai) et les autres (38 %) au début de la saison pluvieuse. Cette situation s'explique par le fait qu'en prenant le crédit, les paysans ignorent ou minimisent le travail supplémentaire qu'entraîne l'entretien des animaux ; nous avons vu que les paysans demandent les boeufs pour faciliter leur travail agricole mais peut être qu'au total on aboutit à un alourdissement du travail surtout si on se dit que les paysans de la région n'ont pas des habitudes pastorales. La garde des animaux demande du temps et de la main d'oeuvre et ce facteur peut entraîner la négligence de beaucoup de thèmes.

Or une utilisation profitable des boeufs demande la combinaison de tous les thèmes. L'utilisation de la force animale permet une augmentation de la production mais celle-ci diminuera rapidement si l'agriculture n'est pas

.../...

associée à l'élevage et vice versa. Pour une restauration des sols, la fumure animale doit être utilisée comme fertilisant. Mais ne construisant pas d'étable et ne faisant pas de fosse fumière, les paysans produisent peu de fumier. Ce qui risque d'aggraver le processus de dégradation des sols si une autre solution n'est pas trouvée.

La seule explication que nous avons pu trouver à cette mauvaise application des thèmes est une mauvaise assimilation de la formation. Plusieurs hypothèses sont possibles soit la formation concernant les soins sur les boeufs de trait est trop courte, soit trop rapide, soit l'information n'est pas bien passée. La plupart des agriculteurs n'étant pas habitués à l'entretien des boeufs. Il serait souhaitable, pour une meilleure rentabilité de la culture attelée que la formation en élevage soit plus approfondie.

I.1.2. Le crédit agricole

Le crédit agricole est le moyen par lequel les paysans acquièrent les produits et les matériels d'exploitations. Il est octroyé par l'ADRTOM pour le matériel aratoire et le CRPA pour les intrants agricoles (engrais, semences). Les conditions spécifiques sont liées à la durée (court ou long terme) et l'objet du crédit (équipement agricole ou commerce).

Le rôle du groupement villageois y est très important. Il est le garant du crédit qu'il sollicite au profit de ses membres et il participe à la sélection des paysans susceptibles d'en bénéficier. Malgré toutes ces précautions prises par les institutions financières (ADRTOM en particulier) il y a des impayés dans le remboursement de ce crédit (1).

(1) Selon le rapport moral du comité directeur en Mars 1989, le taux de remboursement du crédit culture attelée était de 81% en 1988 contre 94 % en 1987.

Les paysans nous disent que le sentiment de solidarité est à la base du remboursement ; "on rembourse son crédit pour permettre aux autres d'en bénéficier. L'égoïsme explique le non remboursement ; le crédit ne me regarde plus, je n'en ai plus besoin disent-ils.

Mais parmi les mauvais payeurs, il y a aussi ceux qui sont victimes de certaines circonstances défavorables comme :

- mauvaise saison entraînant mauvaise récolte
- maladie de l'homme ou de l'animal
- perte ou vol des animaux

Les paysans expliquent aussi le non paiement des crédits par une négligence du comité de crédit "c'est le comité qui n'est pas ferme sur les conditions d'octroi du crédit" disent-ils. Ils pensent aussi que le crédit est donné sans étude préalable et que les responsables tiennent beaucoup plus compte des liens de parenté (frère, cousin etc...).

Or dans cette même société un autre crédit de type traditionnel existe et fonctionne bien malgré la présence du crédit moderne (celui octroyé par les institutions financières). Le crédit traditionnel est octroyé par des individus et repose sur une certaine conception de l'homme et du futur.

Dans ce système, le gage et le témoin sont deux éléments importants qui matérialisent la confiance. Cette confiance va de paire avec le secret qui doit rester entre trois personnes : le témoin, le créancier et le débiteur. Le débiteur est tenu de respecter son engagement. Le remboursement se fait généralement en nature : mil contre mil ; pague contre pague, argent contre mil etc... Mais dès le départ les conditions et les critères sont bien nets,

Sans copier le système traditionnel, nous pensons que pour résoudre les problèmes d'impayés, l'ADRTOM doit revoir ses conditions de prêt. Les conditions d'octroi doivent plutôt obéir aux capacités réelles de production de chaque paysan désireux de crédit agricole. Cette redéfinition du profil des bénéficiaires du crédit doit être accompagnée d'une sensibilisation des G.V. sur leur rôle de sélecteur. Car une mauvaise sélection peut entraver la bonne marche du G.V.

Parallèlement à ces conditions l'ADRTOM doit vérifier si le coût du crédit est à la portée des paysans.

I.1.3. L'organisation du monde rural

Le groupe est le moyen de formation de l'individu. En témoignent les différentes associations de travail et de culture. Les groupements villageois sont donc des formes d'organisation moderne mises en place en vue de l'autopromotion du monde rural. Le CRPA et l'ADRTOM s'appuient sur ces structures pour assurer leurs actions de formation et d'approvisionnement en produits et en matériels agricoles.

Par leurs multiples activités, les G.V. doivent faire face aux problèmes économiques, sociaux et même formatifs du village.

Compte tenu de la durée de l'intervention de l'ADRTOM dans la région et l'importante tâche assignée au G.V., nous devrions sentir une participation massive de la population.

Or dans le Chapitre V nous avons constaté que le niveau d'adhésion de la population est encore trop timide. Rappelons que sur 1837 habitants et 265 chefs d'exploitation à Zouma le groupement villageois ne compte que 54 membres.

.../...

La situation n'est pas meilleure à Pankélé.

En effet avec une population totale de 1 221 habitants et 184 chefs d'exploitation le G.V. de Pankélé regroupe seulement 60 membres.

Or ce n'est que par le groupement que les paysans peuvent bénéficier de l'équipement agricole. Nous estimons ce taux assez faible pour une organisation intervenant depuis 1969.

- Du point de vue organisation, les G.V. sont les structures d'expression et de formation de la masse paysanne. L'adhésion à ces structures n'est pas non plus satisfaisante. Calculée par rapport à la population totale, le taux d'adhésion est d'environ 5 %, 3 % à Pankélé et à Zouma.

Cela prouve que la sensibilisation des paysans n'est pas encore satisfaisant ou que les paysans, perçoivent mal les différents programmes de développement.

Or bénéficiant de son statut d'ONG, l'ADR TOM était à même d'approcher plus facilement les paysans. En plus elle a dû tirer les leçons des échecs des différentes actions de développement entreprises par les structures étatiques. Cela nous amène à nous demander quelles relations existaient entre l'ADR TOM et le CRPA ? Où réside la particularité de l'ADR TOM.

Dans la région de Toma, compte tenu de la présence de l'ADR TOM oeuvrant pour l'équipement agricole, le CRPA se limite donc à l'approvisionnement en intrants agricoles (engrais, semences, etc...) cependant les activités d'animation, d'encadrement et d'organisation de la population paysanne sont maintenues.

Si nous considérons les ONG comme une nouvelle approche du développement rural, le cas de l'ADRTOM est assez singulier. Elle ne semble pas avoir tiré les leçons des échecs des premières actions de développement. Si bien qu'actuellement sur le terrain / on ne constate pas une différence notable sur les méthodes d'approche du monde rural par les agents de l'ADRTOM et ceux du CRPA. Pourtant le CRPA a l'avantage d'avoir bénéficié des agents des anciens ORD qui sont plus expérimentés.

Le problème le plus grave est que les deux structures ont choisi de leurs côtés les mêmes programmes de formation mais dispensés à des périodes différentes. Elles gagneraient donc à élaborer des programmes d'actions complémentaires ce qui permettrait en même temps aux animateurs du CRPA de partager leurs expériences avec leurs homologues de l'ADRTOM. Actuellement la complémentarité au niveau des thèmes de formation fait défaut. On assiste plutôt à une sorte de double emploi puisque les mêmes thèmes sont aussi bien dispensés par le CRPA que par l'ADRTOM.

Cela provoque parfois une confusion chez les paysans car les deux structures s'appuient sur les mêmes groupes-cibles que sont les G.V.

L'ADRTOM au lieu d'avoir une action originale dans l'autopromotion paysanne assure simplement la prolongation des actions du CRPA alors qu'elle dispose de plus de moyens financiers. Ce faible taux d'adhésion peut s'expliquer soit par une mauvaise approche de l'ADRTOM soit par un désintéressement des paysans vis-à-vis des politiques de développement.

I.2. La part du CRPA dans l'encadrement

Les CRPA sont les structures héréditaires des anciens ORD (Organisme Régionaux de Développement). Ils visent le développement des productions végétales et animales par le biais de :

.../...

- l'animation et l'encadrement de la population rurale
- l'approvisionnement en produits et matériels d'exploitation.
- l'aide aux producteurs pour le stockage et leur organisation en groupement.

Dans ce cadre les écoles rurales ont joué un rôle important dans la formation des jeunes paysans. On les appelle aujourd'hui les centres de formation de jeunes agriculteurs (CFJA). Ils avaient pour rôle l'initiative des jeunes agriculteurs aux nouvelles techniques culturales afin d'augmenter la production. Ces centres étaient aussi chargés de l'organisation des jeunes en Groupement de jeunes agriculteurs. Ainsi les jeunes issus de ces écoles rurales étaient formés pour jouer un rôle dans l'autopromotion de leur communauté.

Le rappel sur l'historique de l'organisation du monde rural au chapitre III, nous a montré le rôle qu'ont joué les ORD dans la mise en place des groupements villageois.

L'organisation du monde rural, qui constitue aujourd'hui un souci important de l'ADRTOM est en fait initiée depuis la période coloniale et reprise par les ORD à leur création.

En effet au chapitre III, nous avons vu que les premières tentatives d'organisation du monde rural remontent à la création des sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP). Des sociétés étrangères d'intervention sont arrivées avec les indépendances de 1960 mais leurs actions échouèrent à cause de la non prise en compte des besoins et aspirations des populations concernées. Après leur retrait, les ORD ont été créés en 1966 en vue du suivi et de l'encadrement des coopératives existantes. Toutes ces options de développement n'atteignirent pas leurs objectifs car la participation effective de la population n'a pas été maîtrisée.

L'implantation massive des organisations non Gouvernementales la diversification de leur action a été une nouvelle alternative de l'approche du monde rural. D'une façon générale, l'indépendance des ONG de l'appareil étatique, leur autonomie financière et surtout leur philosophie d'action les rend plus crédibles aux yeux des bénéficiaires des différentes actions de développement.

De façon plus concrète qu'en était-il du cas de l'ADRTOM. Son action était-elle une originalité ou complémentarité de l'action du CRPA ?

II. Analyse des activités de l'ADRTOM :

Rappelons les objectifs de l'ADRTOM.

- fournir du matériel agricole aux paysans afin qu'ils puissent entreprendre des efforts de développement.

- les former, les organiser afin qu'ils puissent soutenir et poursuivre leur propre développement.

Sur ~~xx~~la base de ces objectifs l'ADRTOM a mené et diversifié des activités. Elle octroie différents types de crédits pour l'achat de matériels agricoles, facteurs d'amélioration des conditions de vie des paysans.

L'ADRTOM en tant qu'ONG est affranchie des services étatiques et a donc plus de facilités d'intervention. Elle a aussi plus de possibilité d'atteindre ses objectifs.

Or les résultats de nos enquêtes ont montré que les objectifs de l'ADRTOM sont loin d'être atteints. Le paragraphe II du chapitre IV sur le dynamisme des Groupements ressortait un certain nombre d'insuffisances :

- le taux d'équipement a atteint 43 % dans l'ensemble de la région ADRTOM. Il est respectivement de 22 % et 17 % dans les villages de Zouma et Pankélé. Ce qui est encore très faible.

- l'adhésion au G.V. est encore très timide. Le bilan montre qu'en Janvier 1988 3 % de la population de Zouma sont membre du G.V. Le taux est de 5 % à Pankélé.

Malgré toutes ces insuffisances, l'action de l'ADRTOM a porté quelques fruits même s'ils ne sont pas très importants.

- L'introduction et le développement de la culture attelée a provoqué une évolution des mentalités. Certains paysans, pour maximiser leur gain due à la culture attelée cherche à développer l'initiative privée en créant leur propre exploitation agricole. Ils se débarrassent ainsi du carcan social et gèrent personnellement les revenus de leur effort. La plupart de ces paysans sont plus à l'aise économiquement.

- Au sein de la société, les associations de travail sont entrain de reculer progressivement. Les gens préfèrent louer une ou deux journées de travail avec les animaux que de recourir à des groupes humains entraînant d'énormes dépenses.

- En plus les paysans tentent d'améliorer les organisations traditionnelles. Nous avons par exemple vu qu'après la dissolution du premier G.V. de Pankélé les paysans ont constitué des Tons mais ne consacraient plus les revenus.

.../...

- Enfin, malgré la faible adhésion des populations au G.V., cette structure a porté des fruits. Les paysans sont à même de formuler leurs besoins. Rappelons nous toujours du cas de Pankélé où ce sont les paysans même qui ont perçu la nécessité de se constituer en G.V. Nous pouvons donc dire que les G.V. ont permis l'épanouissement de la population rurale.

Partie avec des objectifs assez louables dès sa création, l'ADRTOM n'a pas encore atteint son but. Mais à côté des insuffisances certaines actions se sont révélées positives.

III. Pour des actions de développement plus efficaces : Perspectives d'avenir

Cette partie concerne nos propres réflexions à partir des différents constats faits au cours de l'étude.

L'analyse des actions de l'ADRTOM révèle un certain nombre de constats. Il en ressort que l'agriculture reste l'activité motrice pour le développement de la zone. Pour cela la plus grande partie des actions menées concourt à une amélioration de la production agricole. Pour bien atteindre cet objectif, l'ADRTOM s'appuie sur les populations organisées en groupement villageois (G.V.). Ces G.V. doivent être le tremplin pour l'autopromotion paysanne. Mais ils sont limités dans cette tâche par le manque de compétence lié à certaines insuffisances de formation.

En effet, la formation est la condition importante dans la réalisation des projets.

Nous reconnaissons que former un individu surtout quand il est adulte n'est pas chose facile. Mais elle constitue la base de la réussite de toute activité entreprise. Le mot "former" peut être défini de plusieurs façons :

.../...

" - former c'est modéler l'homme pour qu'il soit capable de maîtriser son environnement dans un objectif d'auto-promotion.

- former c'est transmettre un savoir, un savoir faire valoir.

- former c'est mettre en forme pour conduire son destin.

- former c'est rendre une personne apte à remplir une ou plusieurs fonctions ou tâches" (1).

Pour ce qui est de la formation en culture attelée, il serait souhaitable que la phase de suivi des paysans dans leurs propres exploitations soit plus longue et réelle. Un mauvais suivi peut aussi limiter l'application de certains thèmes nouveaux et difficiles car les paysans reconnaissent des cas d'oubli de certaines techniques.

Une reformulation du programme de formation de l'ADRTOM et du CRPA est indispensable car, comme nous le disions plus haut, il y a double emploi.

La politique d'épargne menée par la CAT laisse à réfléchir. En effet seule l'épargne collective bénéficie d'un intérêt de 5 %. Sans être économiste, nous estimons que si l'épargne individuelle bénéficiait aussi d'un certain taux d'intérêt, elle allait être plus profitable aux paysans. Assurer la garde de son argent est bien. Mais veiller à la reproduction est encore mieux.

(1) Communication de l'ADRTOM lors du Séminaire : Les ONG et l'appui à l'organisation monde paysan au Burkina Faso page 3.

Le plan de développement de l'ADRTOM allant de 1989 à 1993 prévoit la mise en place de caisses d'épargne et de crédit dans la région de Toma, à l'instar de la zone de l'union des caisses d'épargnes et de coopératives de Bébo (UCECB). Cette action serait la bienvenue car la CAT est actuellement trop "loin" des paysans "La caisse ne nous appartient pas" disent-ils.

Pour une meilleure efficacité des actions de développement un "rapprochement" de l'ADRTOM vers les paysans est souhaitable. Actuellement la participation des paysans est plus théorique qu'effective. Ils assurent surtout un rôle d'exécutant.

Pour une perspective à long terme, nous énumérons certaines activités à accentuer ou à initier.

- En agriculture, compte tenu de l'expansion rapide des surfaces mises en culture et de la pression démographique, une politique sérieuse de sédentarisation des exploitations agricoles, s'avère nécessaire. Cette sédentarisation doit être accompagnée d'une protection et d'une restauration des sols. Dans le cas contraire, si le phénomène actuel se poursuit, nous risquons d'être confrontés à une saturation des terres ; toutes les réserves foncières seront mises en exploitation.

- En élevage, comme disent les paysans, la culture attolée a favorisé l'augmentation des effectifs de bovins dans la région. Les conséquences qui en découlent sont multiples. Par exemple si l'augmentation continue sans aucune mesure d'accompagnement, un phénomène de surcharge des pâturages déjà précaires sera inévitable. Cela contribue à une dégradation accélérée des terres et constituera une menace pour les zones de cultures. Il serait donc souhaitable de songer à la réalisation d'une embouche bovine dans la région. Le choix de la localité sera faite après concertation

.../...

entre encadreurs et paysans.

La formation en élevage est à approfondir car on observe une faible application des thèmes enseignés.

Conclusion partielle

L'ADRTOM entreprend plusieurs activités en vue d'améliorer les conditions de vie des paysans. Mais après le diagnostic des actions menées, nous constatons que l'ADRTOM est malade. En effet depuis plus de 20 ans d'intervention, ses objectifs de départ sont loin d'être atteints. Les raisons explicatives de cette situation sont multiples mais se résument à l'incohérence des programmes de formation et à la non considération de l'avis des paysans. Les réflexions et les propositions émises dans ce dernier chapitre, constituent notre contribution à l'amélioration de la tâche de l'ADRTOM.

.../...

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, nous dirons que l'histoire de l'encadrement du monde rural est étroitement lié à celle des expériences de développement.

Une première série d'actions a été lancée sur cette idée que les paysans intensifieraient l'agriculture dès qu'ils auraient à leur disposition des moyens modernes de production. Ce fut une illusion. Alors on est convenu qu'il fallait mettre l'accent sur le mode d'emploi de ces facteurs.

L'économie rurale étant un tout qui englobe les forces et les moyens de travail du paysan, toute transformation de cette économie doit tenir compte de cette situation d'ensemble.

C'est alors qu'est venu l'idée du développement communautaire (DC) qui intégrait la prise en compte du facteur humain. Le D.C. marque une étape importante dans les rapports entre agriculture et encadrement. Seulement les efforts des agents n'ont pas abouti.

Tout au long de ces actions, les agents chargés d'informer, d'apprendre ou de faire exécuter par les paysans les différentes opérations n'ont pas réussi à impulser un dynamisme réel aux paysans.

C'est ainsi que, compte tenu de leur philosophie d'approche du milieu rural, les ONG sont plus crédibles.

L'analyse de l'ADRTOM qui illustre ici l'action des ONG fait ressortir beaucoup d'insuffisances. Pour notre part ces insuffisances sont en grande partie liées au dynamisme des agents d'encadrement depuis la mise en place du projet,

En effet, l'agent d'encadrement est l'intermédiaire entre l'organisme de développement (ici ADRTOM) et les paysans. Ainsi, même si l'organisme et les paysans poursuivent le même but, ils ne s'expriment pas de la même façon. Et il revient à l'agent d'encadrement de "traduire" et de se faire comprendre des uns et des autres.

Du côté ADRTOM même en tant qu'organisme de développement, elle doit cesser d'être directive et devenir consultative en fait s'engager dans une optique de développement à la base. Le développement à la base étant défini comme une stratégie qui vise à mettre les communautés rurales au centre du processus de développement dans lequel elles doivent jouer un rôle déterminant (de la conception à la mise en oeuvre et à la gestion). Dans le milieu rural cette conception trouve son expression dans une autopromotion communautaire différente d'une simple adhésion aux activités aux réflexions.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

- 1°) ABRAD (1988) Discours et pratiques des ONG dans le champ de formation Février 1988 10 pages
- 2°) ADRTOM (1988) Plan de développement 1989-1993 pour la région de Toma 20 Août 1988 46 pages
- 3°) ADRTOM (1988) Rapport de premier semestre 1988 présenté par le Secrétariat Exécutif au comité directeur 20 Août 1988 24 pages.
- 4°) ADRTOM (1988) Rapport de 2ème trimestre 1988 présenté par le Secrétariat exécutif du comité directeur 11 Février 1988 30 pages.
- 5°) ADRTOM (1989) Rapport moral du comité directeur à l'Assemblée Générale du 11 Mars 1989 16 pages.
- 6°) ADRTOM (1988) Rapport du séminaire de Sénégal Thème : Femmes et Développement 1988 6 pages.
- 7°) BAYILI B.J. (1988) Théorie et pratique des Organisations Non Gouvernementales en milieu rural Mémoire en fin de cycle d'ENAM; 89 pages. Ouagadougou Mars 1986.
- 8°) BELLARD, L.L. (1979) Demain les paysans d'Afrique ;
& BONNIN P. des projets de développement pour quel espérance. 306 pages.
- 9°) BELONCLE G. (1979) Quel développement pour l'Afrique Noire Edition Nouvelle, Edition Africaine, Dakar-Abidjan-Dakar 1979.
- 10°) BOURQUE D. (1971) Techniques d'enquête 22 pages Cours de CESA0.
- 11°) CESA0 (1988) Rapport de la mission d'évaluation des sections de l'Association pour le développement de la région de Toma (ADRTOM.)

.../...

- 12°) COMPAORE née (1987) Les Organisations Non Gouvernementales ZOUNGRANA T.C. (ONG) du Burkina Faso. L'ADRK dans l'autopromotion des paysans de Kaya 1972 à 1985 Mémoire de maîtrise département d'Histoire et d'Archéologie Ouagadougou 1986-1987.
- 13°) COPACC (1982) L'Autopromotion paysanne en Haute-Volta Etude des expériences, étatiques et des structures non gouvernementales (texte provisoire) Juin 1982 .
- 14°) DABIRE B. (1983) Quel encadrement pour un développement à la base? 2, 3 Mai 1983 Compte rendu de séminaire.
- 15°) I.P.D./A.O.S. (1981) Comprendre une économie rurale Harmatan Collection alternative paysanne 147 pages.
- 16°) Institut Panafricain (1986) Rapport de synthèse du 8° Pour le Développement séminaire Thème : l'Organisation du monde rural : Responsabilisation et participation pour un développement à la base. Niamey 4 au 13/8/86 38 pages.
- 17°) I.R.E.D. Etude de repérage des initiatives des groupements et coopératives villageoises et analyse des systèmes d'intervention des ORD et ONG voltaïques.
- 18°) Javeau, C. (1982), L'enquête par questionnaire. Edition de l'Université de Bruxelles. 138 pages.
- 19°) Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Contribution de la FJA dans la politique du développement rural de la RDP.

- 20°) Ministère de l'Agriculture (1988) ORD de la Boucle du
et de l'Elevage Mouhoun Dédougou. Rapport
d'activité campagne agricole
1987-1988 Avril 1988 90 pages.
- 21°) Ministère du Plan et de (1988) Premier plan quinquennal
Coopération de Développement Populaire :
participation de la paysannerie
et rôle des ONG 10 Février 1988.
16 pages.
- 22°) Ministère de la Planification (1986) Premier Plan quin-
et du Développement Populaire quennal de développement
de la province du Sourou
Avril 1986
- 23°) Ministère de la Question (1988) Bilan historique et
Paysanne perspectives actuels de l'organisa-
du monde paysan 12-13 Février
1988 20 pages.
- 24°) SPONG Rapport d'activité 1983, 1985, 1986 83 pages, 145 pages
161 pages.
- 25°) N'KALOUA, B. (1984) La dynamique paysanne et le dévelop-
pement rural au Congo. 260 pages. Edition
Harmatan, Collection alternative paysanne
Paris, 1984.
- 26°) Platiel S. Le parler san de Toma, Tome 2.
- 27°) OUEDRAOGO L.B. (1988) Les ONG et l'appui à l'organisation
des paysans du Burkina Faso : de l'asso-
ciation traditionnelle Kombi-Naam à
l'Association Internationale Six S Février
1988 20 pages.

- 28°) ZATE, A.F. (1985) Mode d'intégration des jeunes issus du CFJA au sein des organisations villageoises pour une participation effective au développement du village. Mémoire de fin de cycle des élèves conseillers FJA 65 pages.
- 29°) Thénévin, P. (1975) Méthodologie de la planification : Planification et comportement des centres de décision en milieu rural.
- 30°) Ministère de l'Administration : Séminaire provincial Territoriale sur la réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso.
Bogandé 20, 21, 22 Avril 1989.

LISTE DES ABBREVIATIONS EMPLOYEES DANS CET OUVRAGE

- A.D.R.T.O.M. : Association pour le Développement de la région
de Toma
- ADST : Association pour le développement de la sous-Préfecture
de Toma
- A.D.R.K. : Association pour le développement de la Région de
Kaya
- C.A.T. : Caisse Agricole de Toma
- CESAO : Centre d'Etude et d'Expérimentation Economique et
Sociale de l'Afrique de l'Ouest
- CFDT : Compagnie Française de Développement des Textiles
- C.F.R. : Centre de Formation Rurale
- C.R.F.A. : Centre Régional de Promotion Agro-Pastoral
- C.C.A. : Centre de Culture Attelée
- C.E.Z. : Centre d'élevage de Zouma
- CARITAS : O.N.G. RELIGIEUSES MENANT DES ACTIONS
de bienfaisance
- CATHEWEL :
- D.C. : Développement Communautaire
- G.V. : Groupement villageois
- INADES/Formation : Institut Africain de Développement
Economique et Social Centre Africain de Formation
- IPD/AOS : Institut Panafricain de Développement Région Afrique
Ouest Sahel
- OFNACER : Office National des Céréales
- O.R.D. : Organisme régional de développement
- O.N.G. : Organisation Non Gouvernementale.

SPONG : Secrétariat Permanent des ONG

SATEC : Société d'Assistance technique et de Coopération

SIP : Société Indigène de Prévoyance

SMPR : Société Mutuelle de Production Rurale

SOFITEX : Société des Fibres Textiles

S.N.V. : Organisation des volontaires des Pays Bas.

R.E.V. : Responsable d'Elevage Villageois

UCECB : Union des caisses d'épargne et de crédit de Bobo

T.R. : Technologie Rurale

BDPA : Bureau pour le développement de la Promotion Agricole

CIDR : Compagnie Internationale pour le Développement Rurale.

LES MOTS CLES

Burkina Faso - Agriculture - O.N.G. - Développement -
ADRTOM - CRPA - Sourou - Toma - Pankélé - Zouma -
Paysans - culture attelée - crédit agricole - groupements
villageois - Formation